



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE



CAID
Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement



Programme
Alimentaire
Mondial
wfp.org/fr

Sécurité alimentaire, niveau de production agricole et
Animale, Évaluation de la Campagne Agricole 2017-
2018 et Bilan Alimentaire du Pays

RAPPORT

Août 2018



Table des matières

a. Sommaire.....	3
b. Objectifs	4
1.1. Situation géographique et hydrologique	5
1.2. Situation édaphique, faunique et forestière.....	5
1.3. Situation climatique	6
1.4. Situation phytosanitaire	6
2.1. Méthode d'enquête agricole et collecte des données.....	9
2.2. Les normes d'analyses.....	10
2.3. Nombre des ménages agricoles.....	11
2.4. Superficies emblavées	12
2.5. Rendements par culture	16
2.6. Maladies et ravageurs à forte incidence	20
2.7. Les productions définitives de la campagne agricole	29
2.8. Situation agro-pastorale.....	37
2.9. Cadre institutionnel de la production	38
3.1. Bilan céréalier national	40
3.2. Taux de couverture des besoins céréaliers des provinces	40
SI TC<90 : TERRITOIRE OU PROVINCE DEFICITAIRE	41
3.3. Autonomie de couverture des besoins alimentaires.....	42
3.4. Bilan alimentaire national.....	44
3.5. Demandes potentielles	45
CETTE DEMANDE EST EXPRIMEE AUSSI BIEN DANS LES ZONES RURALES QUE DANS LES VILLES.....	45
3.6. Offre potentielle de céréales commercialisables	45
4.1. Offre en céréales, en légumineuses et plantes à tubercules.....	46
4.2. Fonctionnement des marchés et évolution des prix des produits alimentaires de base	47
TABLEAU 32 :CONTRAINTE A LA COMMERCIALISATION.....	50
TABLEAU 33. APPROVISIONNEMENT POUR LES SIX PROCHAINS MOIS.....	51
4.3. Évolution des flux transfrontaliers des produits agricoles	51
L'ANALYSE DES ECHANGES MET EN EVIDENCE TROIS TYPES DE FLUX : INTERNE, ENTRANT ET SORTANT	51
Flux internes.....	51
Flux entrant	52
Flux sortant.....	53
4.4. Zones et populations à risque identifiées.....	53
ANNEXE 1: Évaluation de la production animale par ménage et par territoire	59
ANNEXE 2: Situation climatique (pluviométrie) des quatre dernières années. Sources des donnée Mettelsat, 2018	59

i. Remerciements

Le présent rapport de la mission conjointe pour l'évaluation de la campagne agricole 2017-2018 rassemble les informations nécessaire à l'orientation des actions, stratégies et décisions concourant à la sécurité alimentaire en République Démocratique du Congo. L'élaboration de ce travail ne pouvait être réaliser sans l'implication réelle des partenaires technique et financier. Le gouvernement de la République Démocratique du Congo tiens à remercier l'Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Programme Alimentaire mondiale (PAM) pour leur appui dans la réalisation des enquêtes, l'analyse des données issu de l'enquête et la consolidation des résultats qui ont concouru à la finalisation de ce rapport. Il remercie aussi l'Agence International d'aide au développement des États-Unis USAID et l'ECHO/UE pour le financement de ces enquêtes. Ce rapport est le fruit de travail et de la contribution de divers services du Ministère de l'Agriculture notamment des Inspections provinciaux, territoriaux, du Service National de Vulgarisation (SNV), du Service National de Statistique (SNSA), de l'Agence Nationale de Météorologie par Satellite (METTELSAT), de l'Institut National de Statistique (INS), de la Direction de production et de Protection des Végétaux (DPPV), de la Clinique des Plantes de Kinshasa (CPK), de Plantwise et de la Cellule d'Analyse des Indicateurs de développement (CAID) à qui il reste reconnaissant. Aussi à tous les agriculteurs qui se sont livré à l'exercice en répondant aux interview et différents échanges.

ii. Introduction

a. Sommaire

A l'heure de la mondialisation, de l'évolution technologique et du changement climatique, les défis alimentaires mondiaux ne cessent de s'accroître. De plus en plus, les sociétés savantes, les experts font état d'une évolution galopante de la population mondiale estimée à près de 8,5milliards de personnes d'ici 2030 (), par conséquent de la demande en termes de nourriture et celle des protéines. En plus, les sociétés humaines essaient d'augmenter leur source de protéine en adoptant dans certains cas des régimes alimentaires nouveaux, comme la consommation des insectes, des champignons etc. Néanmoins tous s'accordent sur les challenges les plus importantes de notre ère. Il s'agit notamment d'augmenter simultanément la production agricole, la rentabilité des cultures et le revenu des paysans tout en conservant les ressources environnementales actuelles, de développer des variétés résistantes aux pestes et résilientes au changement climatique, de réduire des pertes de production et post récolte et le gaspillage alimentaire pour une meilleure distribution des ressources alimentaires mondiales, la création et diffusions des outils de productions utiles à toutes les populations du monde, assurer l'inclusivité et la distribution équitable dans le système alimentaire, assurer une production agricole sans résidus des pesticides pour une meilleure santé des consommateurs.

De tous ce qui précède, la République Démocratique du Congo ne fait pas l'unanimité. L'accès à l'alimentation est inscrit à l'article 47 de la constitution du 18 février 2007. Ainsi, le pays ménage des efforts pour améliorer la disponibilité en nourriture et répondre aux défis du moment. Car, il est connu que : « Dans un État, les humains ont faim parce qu'ils ne peuvent pas s'offrir les vivres disponibles sur les marchés ou parce qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes les vivres » Send, 1981. Afin de mieux cerner le niveau de production agricole du pays, celui du cheptel, les contraintes de production, les déficits alimentaires de la population congolaise, etc., dégager le besoin alimentaire des populations, et définir les stratégies, réponses appropriées à chaque situation de crise.

Notons que depuis certaines années, la RDC a fait de l'agriculture un des secteur prioritaire. Ce qui a permis, de rassembler les information de 4 années précédentes, de suivre l'évolution globale des productions agricoles et de répondre plus efficacement aux déficiences alimentaires, plus particulièrement dans les zones de conflit.

La RDC dispose d'une population d'environ 97 millions de personnes vivant majoritairement en milieux rurale et de l'activité agricole, soit une densité moyenne de près de 30 habitants au km², avec un taux d'accroissement annuel de 3,36 % (Faostat, 2013).

Les projections horizon 2030 projette la parmi les quatre premiers dont la population explosera. Les quantités alimentaires nécessaire à l'atteinte du niveau de sécurité alimentaires devront donc augmenter. De manière conséquente, le pays devrait s'y préparer. Or, la production animale et végétale constitue le gage de la sécurité alimentaire dans la majorité des pays, plus principalement ceux à faible revenu à l'instar de la République Démocratique du Congo. cette dernière doit être régulièrement évaluée en vue de définir la disponibilité en nourriture pour les populations et prévenir les carences en nourriture et les crises alimentaires, grâce à la maîtrise des conditions de production et des contraintes émergentes.

C'est dans ce cadre que, en 2018, pour la deuxième année consécutive, le Ministère de l'agriculture appuyé par les partenaires techniques dont la FAO et le PAM ont conjointement organisé la mission d'évaluation de la campagne agricole 2017-2018 afin de collecter des données de production, sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo. Au total 145 territoires dans 26 provinces et repartis sur 40 axes, ont été concerné par ces enquêtes. Près de 340 enquêteurs du Ministère de l'Agriculture, de la Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID), ceux du PAM et de la FAO ont été déployés sur le terrain où ils ont été appuyés par les Inspections Provinciales (IPAPEL) et les Inspecteurs Territoriaux du Ministère de l'Agriculture (ITAPEL).

b. Objectifs

L'objectif global de cette mission conjointe a été contribuer à la sécurité alimentaire des population congolaises. Mais plus spécifiquement la mission visait :

1. A constater le niveau de production des principales cultures réalisée au cours de la campagne agricole 2017-2018,
2. A déterminer les contraintes affectant directement ou indirectement la production animale et végétale,
3. A évaluer l'impact de la Chenille Légionnaire d'Automne (*Spodoptera frugiperda*), la mise à jour de sa distribution spatiale, ainsi que le niveau de pertes due à cette dernière,
4. Identifier les savoir paysan en termes de gestion de la Chenille Légionnaire d'Automne, en vue de la proposition des actions durable de gestion,
5. Élaborer le bilan alimentaire du pays et ressortir les déficits afin de réajuster la stratégie de la gestion des crises alimentaires au niveau du pays,
6. Identifier les organisations paysannes ainsi que leur structuration afin de mieux coordonnée les actions de terrain.
7. Évaluer les besoins des agriculteurs.

1. Déroulement de la campagne agricole

1.1. Situation géographique et hydrologique

La République Démocratique du Congo est située en Afrique Centrale (Fao, 2013). Elle est à cheval sur l'Équateur et partage ses frontières avec neuf pays notamment l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'Est ; la République centre africaine, le Soudan du Sud au Nord ; la Zambie, l'Angola au Sud; le Congo-Brazzaville y compris la partie angolaise de l'Enclave de Cabinda à l'Ouest.

Une partie de son contour s'ouvre sur l'Océan Atlantique par le Fleuve Congo à travers le Port de Matadi et de Boma. C'est le 2^{ème} pays d'Afrique le plus vaste par sa superficie, évaluée à 2.345.410 Km², après l'Algérie.

Le réseau hydrographique occupe une superficie de près de 77.810 Km² contre la superficie de la terre ferme évaluée à 2.267.600 Km². La superficie des terres agricoles est évaluée à 226.705.000 hectares. La RDC regorge un réseau hydrographique dense, repartie dur tout le pays et ayant un potentiel halieutique important estimé à 700.000 tonnes de poissons par an. **Figure 1 : Localisation de la RDC**

Le Fleuve Congo, long de 4700 Km, est le premier en Afrique par l'étendue de son Bassin versant de 3.822 Km² et son débit moyen de 41.000 m³/seconde et deuxième au monde après l'Amazone avec un Bassin versant évalué à 6.300.000 Km² et 100.000 m³/seconde. Il traverse le pays du Sud-Est au Nord-Ouest avant de se jeter dans l'Océan Atlantique. Le Fleuve Congo est alimenté par plusieurs affluents navigables sur leur majeure partie. Appartenant également à la région des Grands-Lacs. La République Démocratique du Congo dispose dans sa partie Orientale des Lacs, très poissonneux et navigables plus spécifiquement le lac Albert, Edouard, Kivu, Tanganyika, Moero et Banguélo (Minplan, 2016). Dans la Cuvette Centrale, elle possède le Lac Tumba et Inongo.

Le pays dispose d'un réseau de transport constitué de 16 238 Km de voies navigables, de 5.033 Km de voies Ferrées, de 145 000 Km de routes nationales et régionales et des pistes secondaires rurales, de 7 400 Km d'axes urbains.

De par l'importance de son potentiel de développement et de sa population à plus de 70 % rurale, les activités agricoles occupent une place de choix dans l'économie Congolaise, et participe à hauteur de 45.7 % au Produit Intérieur Brut (PIB). Actuellement, le principal contributeur au PIB est la production minière ; cependant, l'agriculture joue un rôle important dans l'économie nationale puisqu'elle emploie actuellement 80 % de la main d'œuvre.



1.2. Situation édaphique, faunique et forestière

De manière globale, le pays dispose d'environ de 80 Millions d'hectares de terres arables dont un potentiel d'irrigation estimé à 4 millions d'hectares. Mais la superficie irriguée, soit 0,14 %, est de 10.500 hectares, (Fao, 2007); 13.500 hectares (SADC, 2011). Le sol et le sous-sol renferment des ressources agricoles et minières variées. D'importantes réserves pétrolières découvertes dans le Bloc-Est du Lac Albert et sur le plateau continental de l'Océan Atlantique ; d'énormes étendues des forêts qui renferment une faune importante comme patrimoine de la biodiversité du monde à protéger avec 480 espèces des mammifères, 565 espèces d'oiseaux, plus de 1000 espèces de poissons, 350 espèces des reptiles, 220 espèces des batraciens et plus de 10.000 espèces d'Angiospermes dont 3000 seraient endémiques (DSCRP-I&II, 2006). Une diversité des climats permet de pratiquer une gamme variée des spéculations agricoles ; les étendues d'herbages et des savanes sont susceptibles de supporter des élevages de plus ou moins 40 Millions des têtes de gros bétail. (DSCRP-I, 2001).

La forêt couvre près de 50% du territoire national, représentant environ 47 % du massif forestier tropical du continent et 6 % des réserves forestières tropicales du monde. La surface forestière de la République

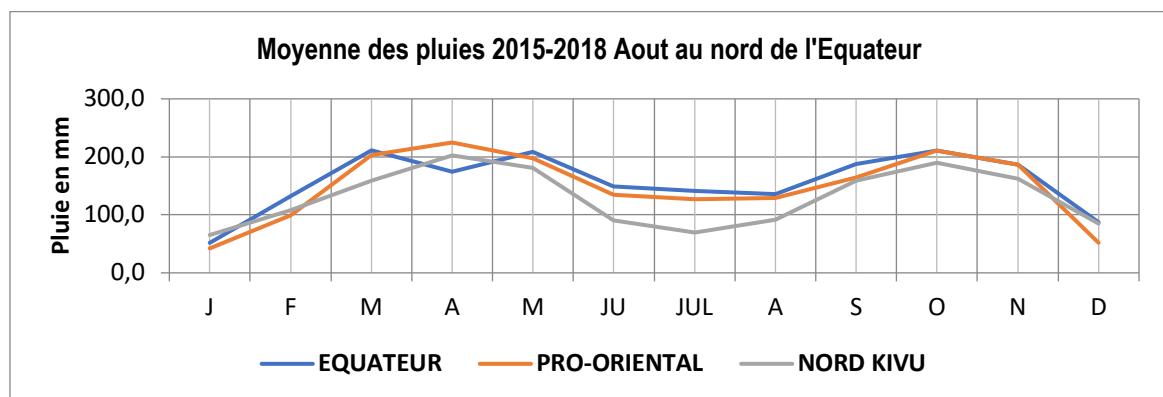
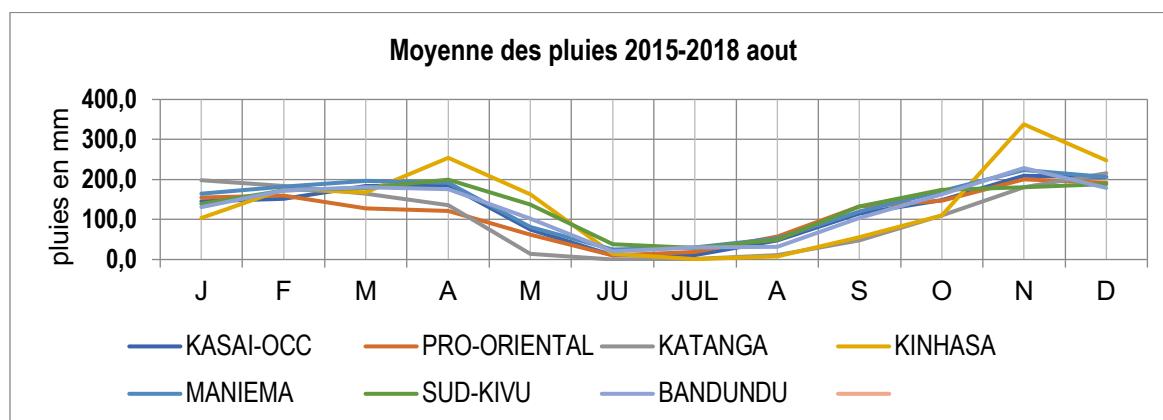
Démocratique du Congo est de l'ordre de 155 Millions d'hectares, soit 66 % de la superficie nationale réparties en trois catégories dont la forêts denses humides équatoriales évaluées à 101 Millions d'hectares ; la forêts de montagnes de l'ordre de 1 Million d'hectare ; la forêts sèches tropicales évaluées à 24 Millions d'hectares et des mosaïques de savanes de l'ordre de 29 Millions d'hectares (DSCR-II, 2006).

Avec seulement 12,4 Millions d'hectares de superficie concédées repartis en 700 essences identifiées, effectivement sous exploitation à ce jour, soit moins de 10 %, la forêt est essentielle à la survie et au développement d'au moins 40 Millions de Congolais. Ce secteur a contribué à 5% au Produit Intérieur Brut en 2009, et à 9 % en 1980.

1.3. Situation climatique

La production agricole est tributaire des conditions agro-environnementales dans lequel croit les différentes spéculations. Les paramètres climatiques influencent soit positivement ou négativement la production agricole. Bien que diversifiées en fonction de la localisation dans le pays, les paramètres climatiques (les pluies, la température) enregistrées au cours de la campagne agricole 2017-2018 se présentent comme suit :

Quantité et répartition des pluies



1.4. Situation phytosanitaire

Le système national de production agricole est du type extensif, caractérisé par une faible productivité, et reposent sur une agriculture de subsistance pratiquée par de petites exploitations familiales sur une superficie moyenne de 1 à 2 Ha en culture pluviale, et de 0,5 à 1 Ha en culture irriguée. Depuis plus de 10 années, le pays a développées six principales filières agricoles représentées par les cultures ci -après :

1.La filière canne à sucre *Saccharum officinarum*: dont la production est réalisées dans les trois zones agro-climatiques de la République Démocratique du Congo ;

2.Les filières céréales alimentaires : regroupant le Maïs (*Zea mays*), Riz (*Oryza sativa*), le Sorgho (*Sorghum bicolor*), le Millet .

3.La filière oléagineuse et légumineuse : regroupant le Palmier à huile (*Elaeis guinensis*) et l'arachide (*Arachis hypogaea*) ;

4.La filière racines et tubercules : rassemble le Manioc (*Manihot esculenta*), la Patate douce (*Ipomoea batatas*), la pomme de terre, le taro et l'igname;

5.La filière Café et Cacao : cette filière se focalisent sur la production de deux principales espèces de caféier, *Coffea robusta* et *Coffea arabica* ; en zone montagneuse Orientale, dans la Cuvette Centrale et dans les zones de basses altitudes de la côte occidentale ; la filière Cacao (*Theobroma Cacao*) en zone équatoriale ;

6.La filière fruits et légumes dont le développement est très important se pratique en zone Orientale et Occidentale. Il s'agit de *Musa spp* (bananes et ses multiples variétés.

Actuellement, les dix principaux végétaux, produits végétaux et autres articles réglementés exportés sont : le Café (*Coffea spp*); le tabac (*Nicotiana tabacum*) ; le Cacao (*Theobroma cacao*); Palmier à huile (*Elaeis guinensis*) ; la Banane (*Musa spp*); Hévéa (*Hevea brasiliensis*) ; Thé (*Camellia sinensis*); des espèces de bois comme *Afromosia spp* (Lifaki); *Clorophora excelsa* (Kambala); *Milletia laurentii* (Wenge). Ces exportations sont faites vers des partenaires commerciaux comme la France, la Chine, l'Allemagne, le Gabon, l'Angola, la Belgique, l'Afrique du sud la Grande-Bretagne, la République centrafricaine et le Congo-Brazzaville. En outre la RDC importe également des végétaux et produits végétaux en provenance de la France, de la Belgique, du Pakistan, de la Thaïlande, de la Chine, de la Malaisie, de l'Afrique du sud, du Brésil, du Maroc et de l'Inde et d'autres pays. Les principaux végétaux et produits végétaux importés par la République Démocratique du Congo comprennent le tabac (*Nicotiana tabacum*); le Haricot (*Phaseolus vulgaris*); le Coton (*Gossipium spp*); *Elaeis guinensis* (Palmier à huile); Glycine max (Soja); *Solanum tuberosum* (Pomme de terre); *Oryza sativa* (Riz); *Triticum sativum* (Blé); *Zea mays* (Maïs) et *Lycopersicum esculentum* (Tomates en purée).

Les importations des végétaux, produits végétaux et autres matériaux constituent la voie privilégiée pour l'introduction d'organismes de quarantaine dans le pays. Il est à signaler que la majorité des nuisibles émergeants, observés ces dernières années en République Démocratique du Congo ont majoritairement pour origine, les échanges commerciaux de matériel de plantation ou des intrants agricoles. Les exemples sont nombreux notamment, celui de *Tuta absoluta*, un ravageur important de la culture de Tomate (Mukwa et al, 2018), *Banana bunchy top virus* responsable de la maladie de bunchy top sur bananier, etc. (Mukwa et al, 2016). D'autres maladies et ravageurs d'importance économique émergent suite au changement des conditions agro-climatiques de certaines zones de la RDC. Depuis quelques années l'émergence du *Pseudophaeoli maniohisi* a été observé sur la culture de manioc dans la province du Kongo Central, le cas de la cochenille terricole (appelé *shimbu*) a été observé à Ngandajika, à Luliu et à Kabinda sur les anciennes exploitations de cotonnier (Mahungu et al, 2012).

Au-delà des pathogènes émergents, la RDC fait face à diverses maladies et ennemis de culture présent sur son territoire depuis longtemps. Les problèmes phytosanitaires majeurs du pays sont par ordre d'importance :

1. La mosaïque Africaine du Manioc causée par différentes variants de Cassava mosaic virus dont *Est African cassava mosic virus* (EACMV), *Est African cassava mosic virus-Ugandan variant* (EACMV-UG). Qui constitue la principale contrainte de cette culture
2. La striure brune causé par *Cassava brown streak virus* (CBSV)
3. Banana bunchy top disease causée par *Banana bunchy top virus* (BBTV) sur bananier. Cette maladie est répandue sur toute l'étendue du pays et entraîne d'énormes pertes allant jusqu'à 100% de la production
4. Banana Xanthomonas Wilt (BXW) aussi appelé Wilt bactérien, confiné actuellement dans les provinces de l'Est de du pays. Les foyers de cette maladie ont été rapportés dans les provinces du Nord et Sud Kivu, du Maniema, du Haut-Katanga et la Tshopo.

5. La Mosaique lethale du Maïs (MLND) présent sur une surface réduite, mais économiquement dommageable
6. Le virus de la Tristeza, responsable des pertes énormes sur les citrus, sur toute l'étendue de la RDC
7. La trachéomycose du cafetier causé par *Fusarium xylarioïdes*,
8. Les maladies virales des cucurbitacées
9. La maladie des raies noires du bananier appelé aussi la cersosporiose noire qui est causée par *Mycosphaerela fijiensis*
10. La bactériose du Manioc due au *Xanthomonas campestris pv manihotis*
11. La panachure du riz cause par Rice yellow mottle virus (RYMV)
12. Le flétrissement bactérien des solanacées
13. Le mildiou de la pomme de terre (*Phytophtora infestans*)
14. La pourriture molle due à *Ralstonia solanacearum*

Parmi les ravageurs économiquement importants figurent, (1)La Chenille Légionnaire d'Automne (*Spodoptera frugiperda*) qui a entraîné au cours de l'année 2017, plus de 50% des pertes de production en culture du maïs ; (2) La mouche Blanche (*Bemissa tabacci*) qui est extrêmement polyphage et se nourri sur plus de 30 espèces végétale différente ; (3) le puceron noir du bananier (*Pentalonia nigronervosa*), qui transmet le *Banana bunchy top virus* (BBTV), (4). L'acarien vert du manioc (*Tetranychus sp*), (5) *Tuta absoluta*, (6) la mouche des fruits (*Lyriomyza sp*), le Cylas

Avec l'accroissement des échanges commerciaux dans la région de l'Afrique Centrale, la RDC surveille l'introduction des agents pathogènes de quarantaines ci-après : le *Fusarium* race 4 responsable de la maladie de panama sur bananier, du *Banana bract mosaic virus* (BBrMV) actuellement absent du territoire national, le *Rice stripe necrosis virus* (RSNV) etc.

Ayant une position centrale en Afrique, la RDC est un lieu des échanges commerciaux qui sont facilités par le nombre important des points d'entrée frontaliers. La RDC fait partie des diverses Communautés Régionales d'intégration et organisations de Coopération. Il s'agit notamment de l'Union Africaine(UA) ; de la Communauté pour le Développement des Etats de l'Afrique Australe (SADC) ; du Marché Commun des États de l'Afrique Australe (COMESA) ; La Convention pour la protection du Bassin du Nil ; La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de l'Union Européenne (UE) comme organisation de coopération.

Au cours des dernières années, la République Démocratique du Congo a ratifié plusieurs conventions et réglementations internationales et régionales relatives à la protection phytosanitaire, au contrôle de la qualité des aliments, à la protection des animaux et à la préservation de l'environnement parmi lesquelles on se situent par exemple la Convention Phytosanitaire pour l'Afrique de l'Union Africaine ; l'Accord sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires (SPS) de l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC); la réglementation commune sur l'Homologation des Pesticides en Afrique Centrale ; le Traité International sur les Ressources Phylogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture(RPGAA) ; la Convention pour la Protection du Bassin du Nil ; le Protocole de Cartagena; la Convention de Rotterdam et de Bale et La Convention sur la Biodiversité biologique. Toutes ces conventions constituent des cadres légaux de gestions de pestes.

Au niveau nationale, au cours des dix dernières années, quelques projets pour la gestion de quelques principaux problèmes phytosanitaire ont été initiés et exécutés. Il s'agit spécifiquement du projet de lutte contre la Mosaïque Africaine sur le manioc ; la lutte contre la Trachéomycose du Café ; lutte contre le Wilt du bananier ; la lutte contre la Striure brune du manioc.

De manière globale, la situation phytosanitaire de la RDC demeure préoccupante au vue de la faiblesse du système national de protection de végétaux de l'insuffisance de moyen technique et financier dédié à ce domaine, à l'insuffisance de laboratoire équipé de diagnostic et de la faiblesse du système de quarantaine. Cette question nécessite une attention particulière du gouvernement sans quoi le développement agricole du pays restera hypothétique.

2. Productions agricoles définitives

2.1. Méthode d'enquête agricole et collecte des données

Les informations rassemblées et présentées dans ce rapport ont été collecté en s'appuyant sur différentes structures et informateurs. Les données relative à la production, à la superficie emblavée, au le rendement, au le nombre de ménages agricoles ont été renseignée par les ITAPELS qui les obtiennent auprès de moniteurs agricoles qui à leur tour les ont collectés auprès de ménages agricoles. Après vérification et apurement par les ITAPELS, les données ont été transmis aux IPAPELs qui à leur tour les ont consolidés afin d'avoir des données provinciales.

En ce qui concerne la campagne 2017-2018, l'évaluation s'est basée sur une revue des données secondaires. En outre, une évaluation rapide sur le terrain a porté sur des entretiens avec des personnes ressources identifiées dans des structures techniques gouvernementales au niveau central et provincial, des institutions spécialisées, des organisations non gouvernementales et des partenaires œuvrant dans la promotion du secteur agricole.

Dix jours avant la descente de la mission sur le terrain, les termes de référence et les outils de collecte de données ont été réviser avec les enquêteurs et les experts nationaux avant leur transmission aux IPAPEL dans les provinces. Ceux-ci ont pris connaissance et les ont partagés avec les techniciens ITAPEL et les experts de la CAID au niveau territorial. Des échanges ont eu lieu entre le niveau national, provincial et territorial afin de garantir une bonne compréhension des outils de collecte et des cibles. Les IPAPEL ont rassemblé leurs ITAPEL pour un briefing et une harmonisation au niveau de chaque province. Les fiches conçues à cet effet, ont été remplies par les ITAPEL en collaboration avec les experts CAID dans chaque territoire en ce qui concerne les données relative à la Production végétale ; à la production agropastorale, à la présence d'Organisations paysannes fonctionnelles, à la présence de maladies de culture et les épizooties, Présence des services de vulgarisation et sur l'impact de la Chenille légionnaire d'automne, son potentiel de dispersion, la gravité de ses attaques et l'abondance des stades de vie de cette dernière .

En outre des entretiens semi-structuré par type de spéculations ont été mené par les délégués venu de Kinshasa auprès des Organisations des Producteurs, des coopératives, et des quelques producteurs encadrés par les ITAPELS ; La mission a amené quelques entretiens auprès des personnes ressources sur leur parcours soit sous forme individuelle soit sous forme d'entretien de groupe. Dans chaque province le travail de terrain a été précédé, par la présentation des civilités aux autorités à l'arriver et a procédé à la restitution des résultats avant son départ.

Pour l'archivage des données quantitatives, des applications modernes développés respectivement par la FAO et le PAM (FAMEWS & ODK) ont été mises à la disposition de membres de la mission venu de Kinshasa pour la collecte des données et leur transfert dans la base des données au niveau de serveur central.

Les ITAPEL ont été appuyés dans le remplissage et la saisie sous un format électronique des fiches par les experts de la CAID du territoire. Les deux ont veillé aussi à renseigner une septième fiche en menant des entretiens semi-structurés par type de spéculations avec quelques producteurs que l'ITAPEL est appelé à encadrer. Une fois compilées, ces données ont été transmises simultanément¹ à la mission conjointe venu de Kinshasa.

L'équipe de la mission venue du niveau central a couvert toutes les provinces et a tenue séance de pré-validation des données dans les chefs-lieux des provinces avec une participation active du Service National de Statistique Agricole (SNSA). La mission venue du niveau central a été renforcée par des acteurs du gouvernement et des partenaires au niveau provincial et territorial. En dehors de la lecture compréhensive et critique des données collectées par les ITAPEL et IPAPEL, la mission a mené quelques entretiens avec des personnes ressources sur son parcours soit sous forme individuelle, soit sous forme d'entretien de groupe. Une grille d'entretien appropriée a été utilisée à cet effet.

La collecte des données sur l'invasion et l'impact de la lézardière d'automne du maïs a été réalisé à travers des rencontres individuelles et des groupes, des interviews semi –structurées avec les producteurs, des descentes sur terrain (au champ) pour observer et apprécier les dégâts occasionnés par les chenilles sur bases de l'incidence et la sévérité des attaques.

Les données collectées en rapport avec la dispersion de la chenille lézardière d'automne couvrent 137 territoires qui ont pour culture principale le maïs (hôte privilégié de la chenille). Les 8 autres territoires n'ont pas été couverts.

Types de données collectées

Avec une approche simplifiée à travers un outil, les données à collecter ont porté sur : la Production agricole actuelle, la Sécurité alimentaire des ménages, la Fonctionnement des marchés. Analyse de Risque phytosanitaire (risque phytosanitaire), le Niveau d'incidence.

Outils de collecte utilisés

Neuf types de fiches ont servi à la collecte des données:

Fiches 1, estimation de la production agricole par territoire

Fiche 2 : synthèse de la production agricole 2017

Fiche 3: évolution du cheptel

Fiche 4: identification des organisations de producteurs (OP) existantes

Fiche 5: fiche technique d'identification de maladie/ravageur

Fiche 6: guide d'enquête du système national de vulgarisation (SNV)

Fiche 7 : guide d'entretien individuel & de groupe

Fiche 8 de collecte de données individuelles : interview semi structure

Fiche 9: capacité institutionnelle de l'application du plan de riposte contre l'attaque de la chenille lézardière.

2.2. Les normes d'analyses.

Les normes sont des principes qui servent de règles orientant l'esprit de l'analyste. En d'autres termes, il s'agit des procédés standardisés utilisés pour les calculs des indicateurs. Au cours de l'atelier de consolidation et d'analyse des données, un ensemble des normes ont été sélectionnées sur base des résultats des Institutions de recherche et celles-ci sont présenter dans le tableau 1 ci-après.

Les indicateurs suivant ont été calculé : 1. la production, la Superficie emblavée, le Rendement des principales cultures, la production moyenne par ménage et par culture : P/N, la Superficie moyenne cultivée par ménage et par culture, la destination de la production (dont la proportion destinée à la consommation, la vente, la semence, les pertes, et autres...). les disponibilités alimentaires ont été aussi analysées notamment (1) l'Offre globale, (2) Demande globale, (3) le Déficit/excédent alimentaire, (4) la consommation moyenne par ménage par produit, (5) l'effectif du cheptel par espèce, le Nombre moyen des espèces animales par ménage et par province (voir annexe 1).

Tableau 1 : Indicateurs et normes retenus

N°	INDICATEURS	NORMES
1.	Superficie emblavée(en ha)	Surface cultivée
1.1	Superficie moyenne par ménage et par culture(en ha)	Surface totale cultivée par culture /nombre des ménages agricoles
2	Rendement (en t/ha)	Production en tonne /hectare/culture 1.Racines et tubercules : <1T :faible rentabilité; >1T :économiquement rentable 2.Céréales : Maïs <1T :faible rentabilité; >1T : économiquement rentable Riz pluvial: <0,8 : faible rentabilité; 0,8T : économiquement rentable Riz irrigué: <2T : faible rentabilité; >2T : économiquement rentable Sorgho: <1T : faible rentabilité; >1T : économiquement rentable

		3.Légumineuses: Arachide = <1T : faible rentabilité; >1T : économiquement rentable Haricot : <0,8T : faible rentabilité; 0,8T : économiquement rentable Niébé : <0,6T : faible rentabilité, 0,6T : économiquement rentable Soja : <0,9 : faible rentabilité; >0,9T : économiquement rentable
3	Production (en t)	Rendement X superficie
	-Production moyenne par ménage et par culture (en t)	Production totale/nombre total de ménages agricoles
4	Destination de la production (en t)	L'affectation de la production aux différents postes d'utilisation
4.1	-Consommation humaine(en t)	Quantité de la production réservée à l'alimentation humaine (%) : Céréales (maïs, riz, millet, sorgho) :144Kg/pers/an Légumineuse (haricot, arachide) : 43,2Kg/pers/an Manioc : 135Kg/pers/an Pomme de terre : 0,084 Kg/pers/an
4.2	-Consommation animale(en t)	Quantité de la production réservée à l'alimentation animale (%)
4.3	-Vente(en t)	Quantité de production commercialisée(%)
4.4	-Semence(en t)	Quantité de production réservée à la prochaine culture(%)
4.5	Perte (en t)	Ecart entre la production effective et la production récupérée (%)
4.6	-Autre (cadeaux, dons....)	
5	Offre globale/produit(en t)	La production - (semences +perte)
6	Demande globale(en t)	Effectif de la population totale X consommation/personne/an
7	Taux de couverture(en t)	TC = ((Production brute-pertes-semences) / (population totale X norme de consommation)) X 100 Si TC< 90 : territoire ou province déficitaire Si 90 = < TC < 120 : territoire ou province en équilibre Si TC > = 120 : territoire ou province excédentaire
8	Effectif du cheptel par espèce	Nombre total de bêtes
9	Nombre moyen des bovins par ménage agricole	Total des bovins dénombrés / nombre des ménages agricoles
10	Nombre moyen des ovins par ménage agricole	Total des ovins dénombrés / nombre des ménages agricoles
11	Nombre moyen des caprins par ménage agricole	Total des caprins dénombrés / nombre des ménages agricoles
12	Nombre moyen des volailles par ménage agricole	Total des volailles dénombrés / nombre des ménages agricoles
13	Nombre moyen des porcins par ménage agricole	Total des porcins dénombrés / nombre des ménages agricoles

2.3. Nombre des ménages agricoles

Les résultats des enquêtes menées en 2018 indiquent que la RDC contient près **16.million** de ménage agricole qui se répartissent de manière variée sur l'ensemble du territoire (Tableau 2).

Tableau 2 : Nombre des ménages agricoles par province au cours de la campagne agricole 2017-2018

N°	Provinces	Nombre des Ménages Agricole	N°	Provinces	Nombre des Ménages Agricole
1	BAS-UELE	239883	14	LUALABA	671646
2	EQUATEUR	253142	15	MAI-NDOMBE	1139989
3	HAUT-KATANGA	277077	16	MANIEMA	591568
4	HAUT-LOMAMI	416696	17	NORD-KIVU	1225620
5	HAUT-UELE	541245	18	NORD-UBANGUI	715679
6	ITURI	655526	19	SANKURU	449471
7	KASAI	375874	20	SUD-KIVU	1345653
8	KASAI CENTRAL	610270	21	SUD-UBANGI	308791

9	KASAI ORIENTAL	500684	22	TANGANYKA	560251
10	KONGO CENTRAL	783496	23	TSHOPO	569141
11	KWANGO	1131043	24	TSHUAPA	30678
12	KWILU	1055763	25	MONGALA	-
13	LOMAMI	1160592	26	KINSHASA	-
	Grand Total			15609778	

Le pays compte environ 60 millions de ménages agricoles

2.4. Superficies emblavées

Les superficies emblavées par spéculations sont reprises dans les tableaux «3 ci-dessous. Ces résultats rapportent une baisse de la superficie emblavée du maïs par rapport à la campagne agricole précédente , soit -12% par rapport à 2017. Cette baisse confirme les cas d'abandon des champs attaqués par la Chenille Légionnaire d'Automne (*Spodoptera frugiperda*). En effet, une partie des agriculteurs qui a abandonné les champs de maïs les a substitué au manioc. On note ainsi une hausse significative de la superficie emblavée du manioc soit 52% par rapport à la campagne agricole 2017 et de 89% par rapport à la moyenne des trois dernières années, en l'occurrence, 2013, 2015 et 2016.

La culture de riz connaît une progression positive. La superficie emblavée a doublé par rapport à la campagne agricole précédente 2017. Et les autres céréales, notamment le millet et le sorgho sont produites sur respectivement 225948,2 ha et 502494,8 ha.

Il ressort tout aussi que la majorité des terres emblavées pour les légumineuses sont majoritairement occupées par le haricot et le niébé.

2.4.1. *Superficie des cultures céréalier*es

En fonction des régions de production les superficies emblavées de céréales (maïs, riz, sorgho et millet) varient différemment. Les données sont consignées dans les tableau 3, 4 et 5 ci-après :

Tableau 3 : Superficie emblavée de maïs (en hectare)

Superficie maïs	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016/2018	Ecart 2017/2018
BAS-UELE	168948,2	168890,4	175141,4	199008	61901,3	170993,3	-64%	-69%
EQUATEUR	104862,3	191243	261984,7	260327,8	115221,6	186030	-38%	-56%
HAUT-KATANGA	107456,1	102631,6	174207,6	151691,2	65688	128098,4	-49%	-57%
HAUT-LOMAMI	106559,6	18489,5	348883,3	251636,8	216355,6	157977,5	37%	-14%
HAUT-UELE	121908,8	112866,7	256966,7	290422,1	168427,3	163914	3%	-42%
ITURI					127720,5			
KASAI	107436,8	173166,7	72647,4	142357,1	105080,3	117750,3	-11%	-26%
KASAI CENTRAL	128968,4	120525,4	86045,6	74472,8	ND	111846,5		
KASAI ORIENTAL					ND			
KONGO CENTRAL	49793	127321,1	185794,8	171876,1	213039,5	120969,6	76%	24%
KWANGO	170672,8	174602,6	214550,6	281110	170911,1	186608,7	-8%	-39%
KWILU	39473,7	43023,7	200998,6	267509,6	210624,7	94498,7	123%	-21%
LOMAMI	20575,4	198351,8	175015,8	234992,1	134315,5	131314,3	2%	-43%
LUALABA	110761	96889,5	173705,3	122125,4	170075,2	127118,6	34%	39%
MAI-NDOMBE	15922,2	9707,9	21293,9	18859,4	ND	15641,3		
MANIEMA	124708,8	99184,2	250787,7	257786,4	94204,2	158226,9	-40%	-63%
NORD-KIVU	34533,3	25977,2	230912,9	198905,3	199649,5	97141,1	106%	0%
NORD-UBANGUI	23487,7	15804,4	235222,8	272836,1	105264,4	91504,9	15%	-61%
SANKURU	12691	11764	233334,2	289373,8	253811,9	85929,7	195%	-12%

SUD-KIVU					ND			
SUD-UBANGI	161243	56872,8	171561,6	254488,1	81471,7	129892,5	-37%	-68%
TANGANYIKA	101638,6	98877,2	171648,2	76424,4	101709,3	124054,7	-18%	33%
TSHOPO	10677,6	14864	210541,4	242619,7	162352,6	78694,4	106%	-33%
TSHUAPA					34565,7			
Grand total	1722318,3	1861053	3851244,5	4058822	3079620,5	2478205,4	24%	-24%

Il ressort du tableau 3 que, la superficie totale emblavée de maïs a connu une baisse de 24% par rapport à la campagne agricole passée . Cette baisse est due aux multiples facteurs ayant découragé les paysans principalement les attaques de chenilles légionnaires, criquets puants, punaises, les conflits armés, la rareté des intrants de bonne qualité(semences, produits phytosanitaires) et autres maladies.

Tableau 4 : Superficie emblavée de Riz (en hectare)

Superficie Riz	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016/2018	Ecart 2017/2018
BAS-UELE	30173,5	35156,3	55310,7	49331,3	49642,2	40213,5	23%	1%
EQUATEUR	42227,3	53100	54337,1	47802,3	33091	49888,1	-34%	-31%
HAUT-KATANGA	23218,8	29193,8	17396,9	8792,2	2812,1	23269,8	-88%	-68%
HAUT-LOMAMI	1740	22656,6	30460,9	40569,5	1311,4	18285,9	-93%	-97%
HAUT-UELE	1048,4	7222,3	16681,3	16050	655,8	8317,3	-92%	-96%
ITURI					96619			
KASAI	76101,6	80060,9	86833	87046,5	50937,1	80998,5	-37%	-41%
KASAI CENTRAL	29218	36737,5	40498,9	43054,3	ND	35484,8		
KASAI ORIENTAL					19521,4			
KONGO CENTRAL	35270,3	44346,9	52869,9	43115	85855,6	44162,3	94%	99%
KWANGO	40621,1	57064,8	57284,5	62499,4	13279,1	51656,8	-74%	-79%
KWILU	1953,1	31614,2	32031,3	45207	14350,9	21866,2	-34%	-68%
LOMAMI	1920,5	15664,8	57485,9	62314,8	ND	25023,8		
LUALABA	872,1	32734,4	31760,9	32031,3	ND	21789,1		
MAI-NDOMBE	18229,7	14921,9	15711,7	22674	ND	16287,8		
MANIEMA	88335,9	87631,3	88281,3	89453,1	130767,2	88082,8	48%	46%
NORD-KIVU	23135,9	29193,8	24603,6	38620,3	39538,4	25644,4	54%	2%
NORD-UBANGUI					61226,3			
SANKURU	1224,2	14657	9085,3	11652,2	ND	8322,2		
SUD-KIVU	52079,7	42139,8	35167,9	45788,2	ND	43129,1	ND	ND
SUD-UBANGI	27005,5	27028,6	28559	51264,4	20934,6	27531	-24%	-59%
TANGANYIKA	3229,7	63,8	826,7	913,2	ND	1373,4		
TSHOPO	1818,1	1674,2	1781	1919,5	ND	1757,8		
TSHUAPA					11379,5			
Grand total	499423	662862,8	736967,8	800098,6	739995,7	633084,6	-0,02%	-21%

Le tableau 4, ci-dessus , indique une baisse de 21% de la superficie emblavée de la culture du riz par rapport à la campagne agricole de l'année dernière et une diminution de 0,02 % par rapport à la moyenne de trois dernières années.

Tableau 5 : Superficie emblavée des autres céréales alimentaires (Millet et sorgho)/en hectare)

Province/ Culture	Millet	Sorgho
BAS-UELE	0	0

EQUATEUR	0	3253,1
HAUT-KATANGA	0	3253,1
HAUT-LOMAMI	0	0
HAUT-UELE	0	3253,1
ITURI	0	0
KASAI	14360,8	0
KASAI CENTRAL	0	0
KASAI ORIENTAL	0	0
KONGO CENTRAL	38679,3	386188
KWANGO	4557,6	0
KWILU	205,1	5655
LOMAMI	0	97,9
LUALABA	0	18844,4
MAI-NDOMBE	0	0
MANIEMA	0	0
NORD-KIVU	2635	26038,4
NORD-UBANGUI	0	18844,4
SANKURU	164253,8	0
SUD-KIVU	5	35832,4
SUD-UBANGI	1251,5	1235
TANGANYIKA	0	0
TSHOPO	0	0
TSHUAPA	0	0
Grand Total	225948,2	502494,8

2.4.2. *Superficie des plantes à tubercules*

Le manioc est cultivé dans toutes, les provinces du pays, dans une large gamme des conditions agro écologiques. Les superficies emblavées enregistrées sont variables en à des niveau variable de production

Tableau 6 : Superficie emblavée de la culture de manioc

Superficie manioc	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016/2018	Ecart 2017/2018
BAS-UELE	420706,3	433013,8	548354,2	645398,5	97367,4	467358,08	-79%	-85%
EQUATEUR	372360,3	292277,4	512193,4	392277	122888,7	392277,0067	-69%	1281%
HAUT-KATANGA	314742,7	331117,3	341722,2	399865,5	95392,1	329194,0567	-71%	-76%
HAUT-LOMAMI	15443	67880,4	81195,8	90706,7	106002,8	54839,71	93%	17%
HAUT-UELE	35619,3	51360,9	84255,1	112558,5	ND	57078,45333		
ITURI					183663,2			
KASAI	251655,3	258548,9	80559,4	90093,1	123287,7	196921,19	-37%	37%
KASAI CENTRAL	210673,3	216444,2	215631,2	310387	287754,8	214249,5867	34%	-7%
KASAI ORIENTAL	ND	ND	ND	ND	36287,8			
KONGO CENTRAL	291356,7	299337,8	302514,2	396331,5	210302,1	297736,2233	-29%	-47%
KWANGO	708220,9	727621,2	831307,3	839541	306854,8	755716,4733	-59%	-63%
KWILU	12176,4	14058,5	61702,6	80660,5	ND	29312,51333		

LOMAMI	17245,2	33867,7	28860,7	62982,8	ND	26657,85667			
LUALABA	17080,8	9822,7	17602,2	74264,3	ND	14835,18667			
MAI-NDOMBE	23289,7	28169,1	42746,5	52273,9	ND	31401,76333			
MANIEMA	151677,4	155827,4	165398,1	165500,8	204900,9	157634,27	30%	24%	
NORD-KIVU	67236,1	69077,9	40859,3	91796,4	64605	59057,79333	9%	-30%	
NORD-UBANGUI	13096,5	18456,8	16134,8	35062,2	ND	15896,03667			
SANKURU	7160,7	9430,2	88532,5	113206,4	ND	35041,12667			
SUD-KIVU	123906,6	127300,8	133371,8	159859,7	0	128193,0467			
SUD-UBANGI	72465,6	73462,6	82382,7	140859,6	109917	76103,61	44%	-22%	
TANGANYKA	55948,2	55589,8	3988,4	50115,8	ND	38508,79667			
TSHOPO	17774,1	16761,6	276799,3	235283,2	0	103778,3267			
TSHUAPA					35398				
Total	3199835	3289426,8	3956111,5	4539024,4	1984622,3	3481791,1	-43%	-56%	

La superficie emblavée du manioc (tableau 6) a connu une baisse de 56% par rapport à celle de la campagne 2017-2018. Comparativement à la moyenne de la superficie de la campagne allant de 2014-2015 à 2017-2018 elle a connu une baisse de 43%.

Tableau 7 : Superficies emblavées des autres tubercules alimentaires (Pomme de terre, Taro, patate douce, igname)

Provinces / Cultures	Pomme de terre	Taro	Patate douce	Ignane
BAS-UELE	0	0	5347,6	0
EQUATEUR	3824,7	31	16921,3	36,6
HAUT-KATANGA	4205,7	266	28939,7	0
HAUT-LOMAMI	22	942,1	3903,4	0
HAUT-UELE	3800	0	27116,1	0
ITURI	123,7	19353,5	14552,2	50984,8
KASAI	0	8340	5464	0
KASAI CENTRAL	2267,7	2873,8	2472,3	63
KASAI ORIENTAL	0	5127,6	9215,3	17260,5
KONGO CENTRAL	0	0	0	0
KWANGO	1531,2	2044,4	6281,9	31919,3
KWILU	202	18844,4	34396,8	67,5
LOMAMI	74,5	110723,5	34312,8	0
LUALABA	0	188444,3	1962,1	1,5
MAI-NDOMBE	0	94373,8	56089,8	97213,8
MANIEMA	0	0	30,8	0
NORD-KIVU	14653,4	31899,1	33184,2	1385,5
NORD-UBANGUI	0	40117,7	0	0
SANKURU	0	0	264	2801
SUD-KIVU	47758,9	2075,4	29612,9	7553,9
SUD-UBANGI	985	13470,3	3465,6	1611,6
TANGANYKA	0	0	16762,4	361,1
TSHOPO	0	0	0	0

TSHUAPA	0	0	9,1	0
Grand Total	79448,8	538926,9	330304,2	211260,1

2.4.3. Superficies des légumineuses

Tableau 8 : Emblavures des légumineuses pour la campagne agricole 2017-2018 (en tonnes)

Provinces/ Cultures	Emblavure des légumineuses pour la campagne agricole 2017-2018					
	Haricot	Niébé	Petit-pois	Pois Cajan	Arachide	Soja
BAS-UELE	0	11474,8	0	0	45816,3	0
EQUATEUR	10911,6	22341,8	0	0	66513,4	995,3
HAUT-KATANGA	14719,3	3285,5	0	0	21802,1	975,4
HAUT-LOMAMI	6338,4	33239,5	0	0	5764,2	1715,7
HAUT-UELE	36186,5	0	0	872,2	134681,9	675,3
ITURI	55385,6	44304,4	0	12812,4	95294,6	2194
KASAI	2476,7	78382,7	0	0	23018,6	65,6
KASAI CENTRAL	17869,7	73065,4	0	0	73086	7510,9
KASAI ORIENTAL	17634,2	119717,1	0	5019,6	77274,4	0
KONGO CENTRAL	76974,5	26891,9	0	0	314617,6	2305
KWANGO	42751,6	73727,6	0	0	915932,5	3162,8
KWILU	86375,7	32308,8	0	0	180931,8	1561,1
LOMAMI	5910,8	43904,3	0	0	116483,7	27335,6
LUALABA	147815,5	0	0	0	34231,6	30150
MAI-NDOMBE	34011,7	28427,4	0	0	138914,6	8890,9
MANIEMA	439	173,7	0	0	33000,2	64,2
NORD-KIVU	105558,8	0	3203	0	8557,9	8378,2
NORD-UBANGUI	204911,3	0	0	0	68110,1	18844,4
SANKURU	99079,8	203785,7	0	0	221707,8	1799
SUD-KIVU	118374,6	11,6	7202	2,5	71099,5	14406
SUD-UBANGI	1634,3	15302,3	0	0	104407	2787,9
TANGANYKA	131500,5	5,6	0	0	2454,2	0
TSHOPO	206,3	684	0	0	5077,4	1,5
TSHUAPA	0	35,1	0	0	95,9	10,9
Grand Total	1217066,1	811069,2	10405	18706,7	2758873,6	133829,7

2.5. Rendements par culture

Au cours de cette campagne agricole 2017-2018 les rendements ont été évalués pour les principales classes de cultures notamment les céréales , les plantes à tubercules et les légumineuses et sont rassemblés dans les tableaux 9, 10,11 et 12 ainsi que les figures 2 (A, B, C, D, E).

2.5.1. Rendement des cultures céréaliers

Le rendement moyen national du maïs est 0,8t/ha. Le rendement moyen national est stable avec un tendance à la baisse. Des disparités régionales importantes sont observées. Par rapport à 2017, les rendements ont reculé dans la grande majorité des provinces à l'exception du Bas-Uele, le Haut-Katanga, le Kasai, le Maniema, le Sud-Ubangi et le Lomami. Le rendement de maïs est resté stable à Kwilu avec une tendance à la hausse.

Tableau 9 : Rendement moyen (tonnes/ha) du maïs

Provinces /Rendement maïs/ année	2016/17	2017/18	Ecart 2017/2018
-------------------------------------	---------	---------	-----------------

BAS-UELE	0,567	0,93	64%
EQUATEUR	0,702	0,68	-3%
HAUT-KATANGA	0,388	0,76	96%
HAUT-LOMAMI	1,14	0,75	-34%
HAUT-UELE	0,747	0,77	3%
ITURI		0,85	
KASAI	0,339	0,89	163%
KASAI CENTRAL	1,14	0,59	-48%
KASAI ORIENTAL		1,01	
KONGO CENTRAL	1,14	0,60	-47%
KWANGO	0,734	0,75	2%
KWILU	1,14	1,16	2%
LOMAMI	0,655	0,84	28%
LUALABA	1,14	0,69	-39%
MAI-NDOMBE	1,14	0,82	-28%
MANIEMA	0,698	1,10	58%
NORD-KIVU	1,14	0,63	-45%
NORD-UBANGUI	0,722	0,83	15%
SANKURU	0,746	0,60	-20%
SUD-KIVU		1,01	
SUD-UBANGI	0,692	0,93	34%
TANGANYKA	1,14	0,67	-41%
TSHOPO	1,14	0,62	-46%
TSHUAPA		0,80	
Grand Total	0,831	0,80	-4%

Tableau 10 : Rendement moyen (Tonnes/ ha) des autres céréales alimentaires pour la campagne agricole 2017-2018

Provinces / céréales	Riz	Millet	Sorgho
BAS-UELE	0,46	0	0
EQUATEUR	0,77	0	0,11
HAUT-KATANGA	0,58	0	0,11
HAUT-LOMAMI	0,36	0	0
HAUT-UELE	1,54	0	0,11
ITURI	1,08	0	0
KASAI	0,61	0,3	0
KASAI CENTRAL	0,62	0	0
KASAI ORIENTAL	1,05	0	0
KONGO CENTRAL	0,72	0,09	0,01
KWANGO	0,43	0,1	0
KWILU	0,79	0,39	0,1
LOMAMI	0,81	0	0,18
LUALABA	0,66	0	0,08
MAI-NDOMBE	0,89	0	0
MANIEMA	1,25	0	0
NORD-KIVU	0,48	0,13	0,67
NORD-UBANGUI	0,79	0	0,1
SANKURU	0,65	0,11	0
SUD-KIVU	0,85	0,56	1,43
SUD-UBANGI	0,84	0,15	2
TANGANYKA	0,75	0	0

TSHOPO	0,82	0	0
TSHUAPA	0,82	0	0
Grand Total	0,8	0,08	0,2

Les rendements moyens nationaux de riz, de millet et de sorgho sont respectivement de 0,8t/ha, 0,08t/ha et 0,2t/ha. Les provinces du Maniema et de Haut-Uele présentent les rendements moyens nationaux de riz les plus élevés. Les rendements moyens nationaux du riz les plus bas sont enregistrés dans les provinces du Nord-Kivu et du Haut-Lomami. Le rendement du millet est particulièrement élevé dans la province du Kwilu tandis que le sorgho donne un meilleur rendement dans la province du Sud Kivu.

2.5.2. Rendement des plantes à tubercules

Le rendement moyen national du manioc est estimé à 10,9t/ha. Le rendement moyen le plus élevé est observé dans la province de Mai-Ndombe (21,6t/ha). Le taro se développe bien dans la province du Sud-Ubangi où l'on enregistre le rendement moyen le plus élevé (4,2t/ha), soit trois fois le rendement moyen national (1,1t/ha) (Tableau 11). Le rendement moyen national de la patate douce est de 2,2t/ha. La province de l'Ituri enregistre le rendement moyen le plus élevé pour la patate douce.

Tableau 11 :Rendement moyen (en tonnes/hectare) des principales plantes à tubercules

Rendement	Manioc	Igname	Pomme_terre	Taro	Patate_douce
BAS-UELE	9,73	0	0	0	3,52
EQUATEUR	7,2	1,33	2,33	0,33	2,63
HAUT-KATANGA	10,3	0	3,33	0,33	2,67
HAUT-LOMAMI	8,28	0	0,8	0,8	1,62
HAUT-UELE	7,63	0	2	0	3,06
ITURI	11,57	5,23	1,25	5,1	5,89
KASAI	5,84	0	0	0,75	0,75
KASAI CENTRAL	5,22	0,96	0,13	1,27	1,15
KASAI ORIENTAL	10,7	2,93	0	1,53	0,96
KONGO CENTRAL	10	0	0	0	0
KWANGO	14,7	5,96	1,65	2,96	3,29
KWILU	14,6	6,9	1	0,6	3,08
LOMAMI	16,94	0	0,87	2,99	8,2
LUALABA	8,8	0,13	0	0,05	1,17
MAI-NDOMBE	21,64	7,09	0	1,98	4,41
MANIEMA	8,23	0	0	0	0,09
NORD-KIVU	7,07	4	9,17	4,37	4,53
NORD-UBANGUI	9,98	0	0	1,4	0
SANKURU	7,98	0,13	0	0	0,02
SUD-KIVU	14,12	2,01	3,15	0,6	2,87
SUD-UBANGI	15,17	1134,93	1,19	4,15	2,31
TANGANYKA	11,78	1,7	0	0	1,05
TSHOPO	8,83	0	0	0	0
TSHUAPA	7,75	0	0	0	0,32
Grand Total	10,9	35,26	1,02	1,09	2,18

2.5.3. Rendement des légumineuses

Les rendements des légumineuses sont globalement très faibles. Le rendement moyen du haricot est de 0,5t/ha contre 0,7t/ha pour l'arachide. En moyen, les paysans récoltent 400 kg de soja à l'hectare. Le petit poids et le poids de cajan enregistrent les rendements moyens les plus faibles. Il est à noter que les légumineuses alimentaires ont

la capacité de conserver, dans leur germe les virus phytopathogène qui dégradent la qualité de la semence et dont l'expression en champs entraîne une baisse de rendement. La baisse de rendement observé ici pourrait aussi s'expliquer par la qualité (sanitaire) des semences utilisées par les agriculteurs.

Tableau 12 : Rendement moyen (en tonnes/ ha) des principales légumineuses alimentaires

Provinces / Cultures	Campagne Agricole 2017-2018					
	Haricot	Niebe	Petit_Pois	Pois_Cajan	Arachide	Soja
BAS-UELE	0	0,38	0	0	0,52	0
EQUATEUR	0,41	0,19	0	0	0,63	0,36
HAUT-KATANGA	0,48	0,15	0	0	0,57	0,38
HAUT-LOMAMI	0,17	0,39	0	0	0,76	0,14
HAUT-UELE	1,36	0	0	0,1	0,58	0,84
ITURI	0,76	0,28	0	0,38	0,88	0,4
KASAI	0,15	0,75	0	0	0,64	0,2
KASAI CENTRAL	0,38	0,65	0	0	0,54	0,32
KASAI ORIENTAL	0,86	0,84	0	0,08	0,83	0
KONGO CENTRAL	0,57	0,17	0	0	0,54	0,14
KWANGO	0,62	0,43	0	0	0,74	0,21
KWILU	0,42	0,42	0	0	0,71	0,68
LOMAMI	0,33	0,51	0	0	0,69	0,6
LUALABA	0,53	0	0	0	0,62	0,08
MAI-NDOMBE	0,24	0,27	0	0	0,78	0,18
MANIEMA	0,16	36,46	0	0	0,73	1,34
NORD-KIVU	0,87	0	0,6	0	0,73	0,9
NORD-UBANGUI	0,52	0	0	0	0,58	0,16
SANKURU	0,24	0,2	0	0	0,58	0,07
SUD-KIVU	0,93	0,56	0,76	0,22	0,79	1,22
SUD-UBANGI	0,48	238,83	0	0	0,82	0,58
TANGANYIKA	0,73	0,1	0	0	0,66	0
TSHOPO	0,06	0,06	0	0	0,37	0,09
TSHUAPA	0	0,45	0	0	0,47	0,28
Grand Total	0,49	9,3	0,06	0,04	0,66	0,4

Fig 2A : Rendement moyen de l'arachide par territoire

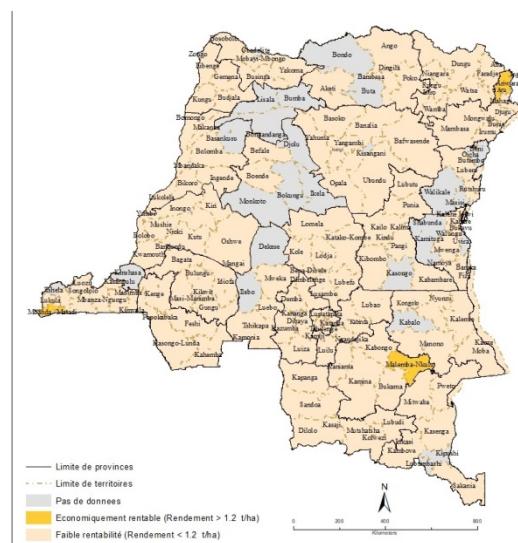
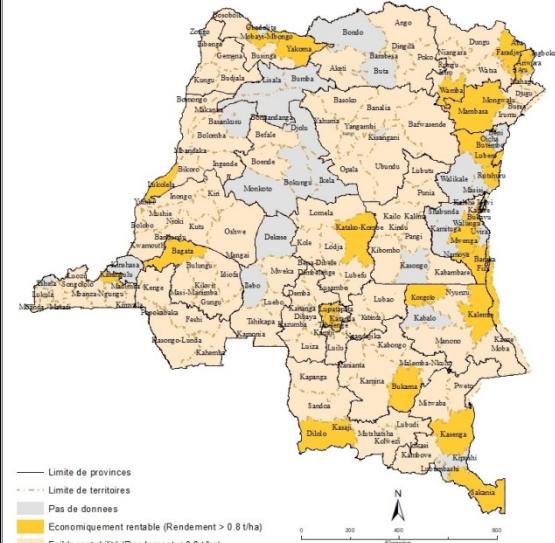


Fig 2B: Rendement moyen du haricot par territoire



Source : Ministère de l'Agriculture-Evaluation agricole -2018

Fig 2C : Rendement moyen du maïs par territoire

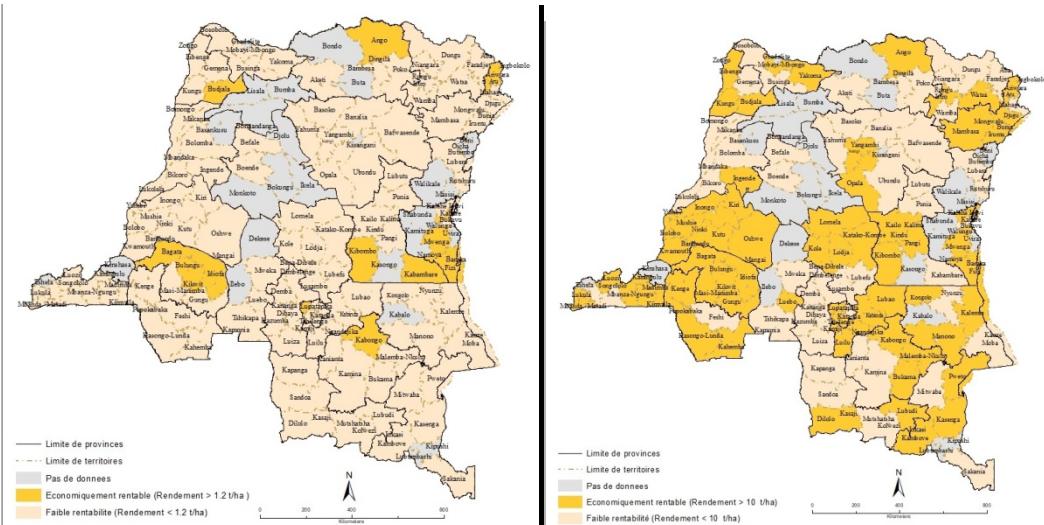


Fig 2D: Rendement moyen du manioc par territoire Source : Ministère de l'Agriculture-Evaluation agricole -2018

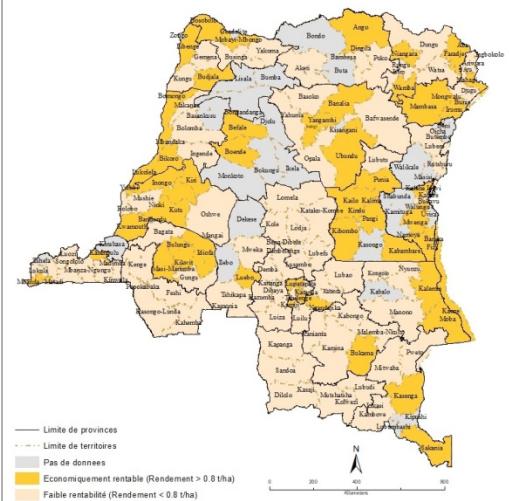


Fig 2E : Rendement moyen du riz par territoire. Source : Ministère de l'Agriculture-Evaluation agricole -2018

2.6. Maladies et ravageurs à forte incidence

2.6.1. Les principaux ravageurs : la chenille légionnaire d'automne (*spodoptera frugiperda*)

Biologie et cycle de vie de la Chenille légionnaire d'Automne

La Chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) est un insecte ravageur qui attaque plus de 80 espèces de plantes, causant d'importants dégâts sur des céréales tels que le maïs, le riz et le sorgho ainsi qu'aux cultures maraîchères et au coton. Les dégâts sur la production ainsi que sur l'économie sont considérables.

Originaire des régions tropicales d'Amérique, la chenille a été rapportée en RDC, pour la première fois en 2016. Elle a plusieurs générations par an. La noctuelle (ou papillon de nuit) peut voler jusqu'à 100 km par nuit. Elle est une espèce des régions chaudes (tropicale et subtropicale) qui migre régulièrement vers des régions plus fraîches. Elle est capable de se déployer, la nuit, sur une distance de près de 100km.

Il y a habituellement six stades larvaires, parfois cinq. Une description complète des larves est a été réalisée par Crumb, 1956). Levy et Habeck (1976) donnent des traits diagnostiques, et des plaques de couleurs sont fournies par King et Saunders (1984).

L'adulte a une durée de vie d'environ 30 jours tandis que le stade larvaire dure maximum 21 jours. Les femelles peuvent pondre jusqu'à 1000 œufs chacune.

Les œufs sont pondus la nuit sur les feuilles de la plante-hôte, collés à la face inférieure des feuilles, dans des grappes serrées de 100-300 œufs et parfois en deux couches, couramment recouvertes d'une couche protectrice de poils abdominaux. L'éclosion nécessite 2 à 10 jours (habituellement 3 à 5). Les jeunes larves se nourrissent profondément dans la spirale (cornée). Aux deux premiers stades, les larves se nourrissent de façon grégaire sur la face inférieure des jeunes feuilles, provoquant un effet de squelette ou de «fenêtrage» caractéristique, et le point de croissance de la plante peut être détruit.

Les larves sont de couleur vert clair à brun foncé avec des rayures longitudinales. Au sixième stade, les larves mesurent 3 à 4 cm de long. Les larves ont huit fausses pattes et une paire de fausses pattes sur le dernier segment abdominal. A l'éclosion, elles sont vertes avec des lignes noires et des taches, et au fur et à mesure qu'elles grandissent, elles restent vertes ou deviennent chamois et ont des lignes dorsales et spirales noires. S'il est encombré (par une densité de population élevée et une pénurie de nourriture), le stade final peut être presque noir dans sa phase de chenille. Les grandes larves sont caractérisées par une forme d'Y inversé en jaune sur la tête, des pinacles dorsales noires avec de longues soies primaires (deux de chaque côté de chaque segment dans la zone dorsale pâle) et quatre taches noires disposées en carré sur le dernier segment abdominal.

Les larves de plus grande taille deviennent cannibales. Le taux de développement larvaire à travers les six stades est contrôlé par une combinaison du régime alimentaire et des conditions de température. Les larves plus grosses sont nocturnes, à moins qu'elles n'entrent dans la phase de la chenille légionnaire quand elles essaient et se dispersent, cherchant d'autres sources de nourriture.

La pupaison a lieu à l'intérieur d'un cocon mou dans une cellule de terre, ou rarement entre les feuilles sur la plante hôte, et 9 à 13 jours sont nécessaires pour le développement. Les adultes émergent la nuit et utilisent habituellement leur période naturelle de pré-oviposition pour voler sur plusieurs kilomètres avant de s'installer pour la ponte, migrant parfois sur de longues distances. En moyenne, les adultes vivent 12 à 14 jours.

Une température seuil de 10,9°C et 559 degrés-jours Celsius est nécessaire pour le développement. Les sols sablo-argileux ou argilo-sableux sont adaptés pour la pupaison et l'émergence de l'adulte. L'émergence dans les sols sablo-argileux et argilo-sableux est directement proportionnelle à la température et inversement proportionnelle à l'humidité. Au-dessus de 30°C, les ailes des adultes tendent à se déformer. Les pupes ont besoin d'une température seuil de 14,6°C et de 138 degrés-jours Celsius pour compléter leur développement (Ramirez-Garcia et al., 1987).

Les chrysalides (figure 2) ou pulpes sont plus courtes que les larves matures (1,3-1,5 cm chez les mâles et 1,6-1,7 cm chez les femelles au Mexique) et sont brunes. Elles sont enfouies dans le sol au niveau du collet, rarement dans la tige. Les chrysalides ou pulpes vivent 12 à 14 avant de devenir adultes –ou papillon).

Le mâle est long de 1,6 cm et couvre une envergure de 3,7 cm. L'aile antérieure est marbrée (brun clair, gris, paille) avec une cellule discale contenant de la couleur de paille sur les trois quarts de la zone et brun foncé sur un quart de la zone.

La femelle mesure 1,7 cm avec une envergure de 3,8 cm. L'aile antérieure est marbrée (brun foncé, gris). Les hampes sont de couleur paille avec une marge marron foncé.

Spodoptera frugiperda



Figure 2 : Stade de développement de la chenille légionnaire d'automne. Photo prise en champs paysan à Kamina, 2018.

Les dégâts

Le papillon adulte pond un amas d'œufs sur la face inférieure des feuilles de forme sphériques (0,75 mm de diamètre). Ils sont verts au moment de la ponte et deviennent brun clair avant l'éclosion. La maturité des œufs prend 2-3 jours (2030°C). Les œufs sont habituellement pondus en masses d'environ 150-200 œufs qui sont déposés dans deux à quatre couches sur la surface de la feuille. La masse d'œufs est habituellement recouverte d'une couche protectrice ressemblant à du feutre d'écaillles gris roses (Setae) de l'abdomen de la femelle.

A leur éclosion les larves commencent à attaquer les feuilles. Ainsi des limbes foliaires squelettiques, des bords en lambeaux et des excréments larvaires sont observées sur les feuilles ; puis des trous sont observés sur les épis du maïs et sur les feuilles. Les jeunes larves se nourrissent à l'intérieur de la cornée de plantes. Les plantes matures subissent quant à elles une attaque des organes reproductifs. Les feuilles de maïs sont consommées et la cornée (entonnoir) peut être perforée et remplie d'excréments de larves, avec les bordures des jeunes feuilles déchiquetées. De graves dommages (figure 3) dus à l'alimentation des larves sur les jeunes plantes peuvent détruire le méristème (point de croissance) provoquant ainsi le symptôme appelé « cœur mort » du maïs. Les plants de maïs peuvent aussi avoir leurs épis attaqués par des larves qui sillonnent les grains. A de fortes densités, les larves âgées peuvent agir comme des légionnaires et se disperser sous forme de bandes, mais elles restent souvent dans les environs sur les graminées sauvages. Bref, les symptômes se voient (i) sur les feuilles, (ii) sur les tiges, (iii) sur les épis ainsi que (iv) sur les grains. Sur les plants de tomates par exemple, les bourgeons et les points de croissance peuvent être consommés et les fruits perforés. Tandis que sur le chou et l'oignon, c'est respectivement les feuilles et la tige qui sont attaquées (référence).



Figure 3 : dégâts causés par la chenille légionnaire d'automne. Photo prise en champs paysan au Lualaba, 2018.

2.6.2. *Les cultures infestées*

Des enquêtes réalisées il ressort que les attaques de la Chenilles légionnaires ont majoritairement été observés pendant deux périodes phénologiques importante de la culture du maïs, notamment à la floraison et pendant la montaison. Dans 26% des cas il a été révélé que plus les personnes sont formées à la gestion de la CLA , plus sont incidence est faible. En plus du maïs attaqué préférentiellement par les Chenilles, les attaques ont été rapportées sur le haricot, l'arachide, le choux de chine, la tomate, les oignons, les courges, le caféier, les plantes fourragères sauvages, le Riz, le Niébé. Les associations culturales sont tout aussi infestées, notamment l'association Maïs-Arachide, Maïs Riz, Maïs -choux (Figure 4).

Figure 4 : Distribution des attaques de la Chenille légionnaires d'automne par culture

2.6.3. *Niveau d'infestation du maïs et la gravité moyen de la Chenille légionnaires d'automne*

La Chenille légionnaires d'automne infeste une gamme varié des variétés de maïs présent en RDC. Préférentiellement elle s'attaque aux variétés locales autrement dit les Tout-venant, mais aussi aux variétés à

bonne performance telque Samaru, Babungo et Q.P.M qui sont très cultivées dans certaines province du pays (Figure 5).

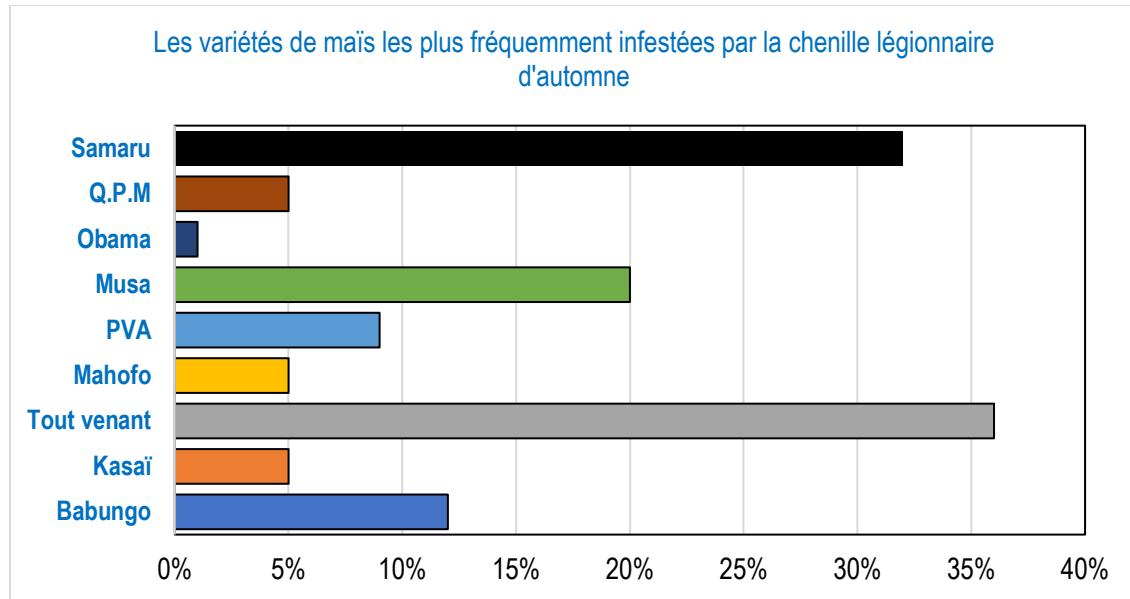


Figure 5 : Variétés de maïs fréquemment infestées par la CLA

La gravité moyenne des dégâts sur les cultures affectées : le niveau de gravité des infestations de chenilles est élevé, soit le niveau 3 sur une échelle de 0 à 5. Cependant des disparités provinciales sont observées : la gravité reste élevée (niveau 4) dans certains territoires, notamment dans les provinces du Kongo Central, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Lomami et le Maniema.

2.6.4. *Les pertes dues à la CLA*

L'incidence moyenne est évaluée à 53% contre 64% l'année dernière.

Les pertes en cultures de maïs sont estimées à 51% pour toute l'étendue du pays, mais avec des variations de 32% à 99% selon la localisation géographiques. Par exemple la province du Nord Ubangi enregistre des pertes les plus importantes soit 99% .

Pour un paysan, les pertes de récoltes causées par les attaques de la chenille légionnaire d'automne sont estimées à 45% en moyenne ; en autres termes, le pays a perdu environ 0,9 millions de tonnes de maïs du fait des attaques de la chenille légionnaire d'automne. Pour un prix moyen de 588 Francs congolais (0,38 USD) par kilogramme, la perte totale est estimée à 357 000 000 UDS en 2017/2018. Comparées à la campagne agricole 2017/2017, les pertes sur les récoltés ont augmenté de 17%. Ces résultats confirment l'absence de stratégies de gestion appliquée aux infestations de la chenille légionnaire d'automne en RDC.

2.6.5. *Distribution spatiale de la CLA*

Sur 145 territoires que compte la RDC, les enquêteurs ont été déployés sur 137 territoires. Pour l'année 2018, la chenille légionnaire a été rapporté dans 129 provinces sur 137, soit sur 94% du la surface enquêtée ou sur 89% du territoire national. La figure 6 ci -après présente la dispersion actuelle de la chenille légionnaire en RDC.

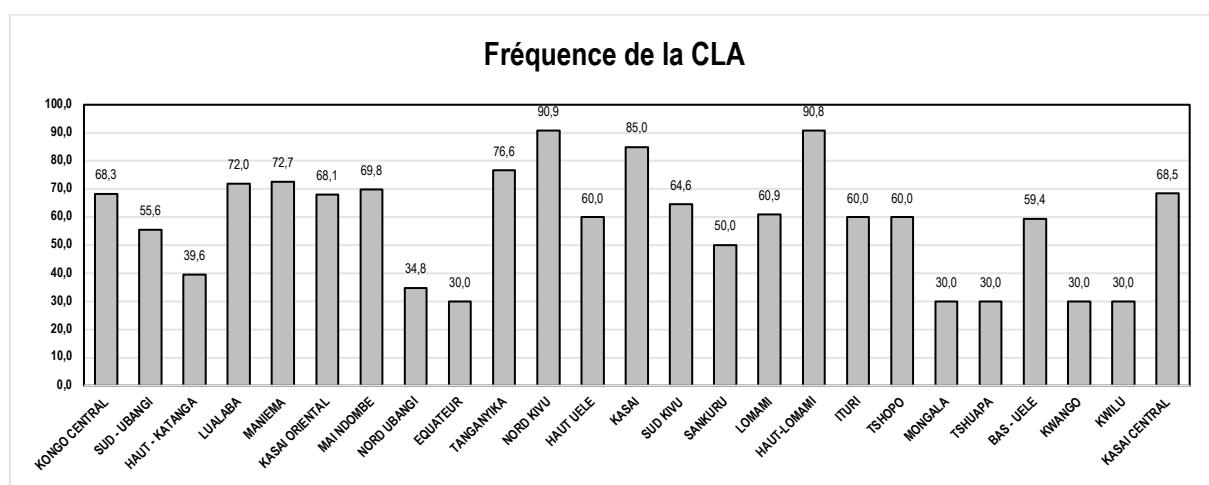
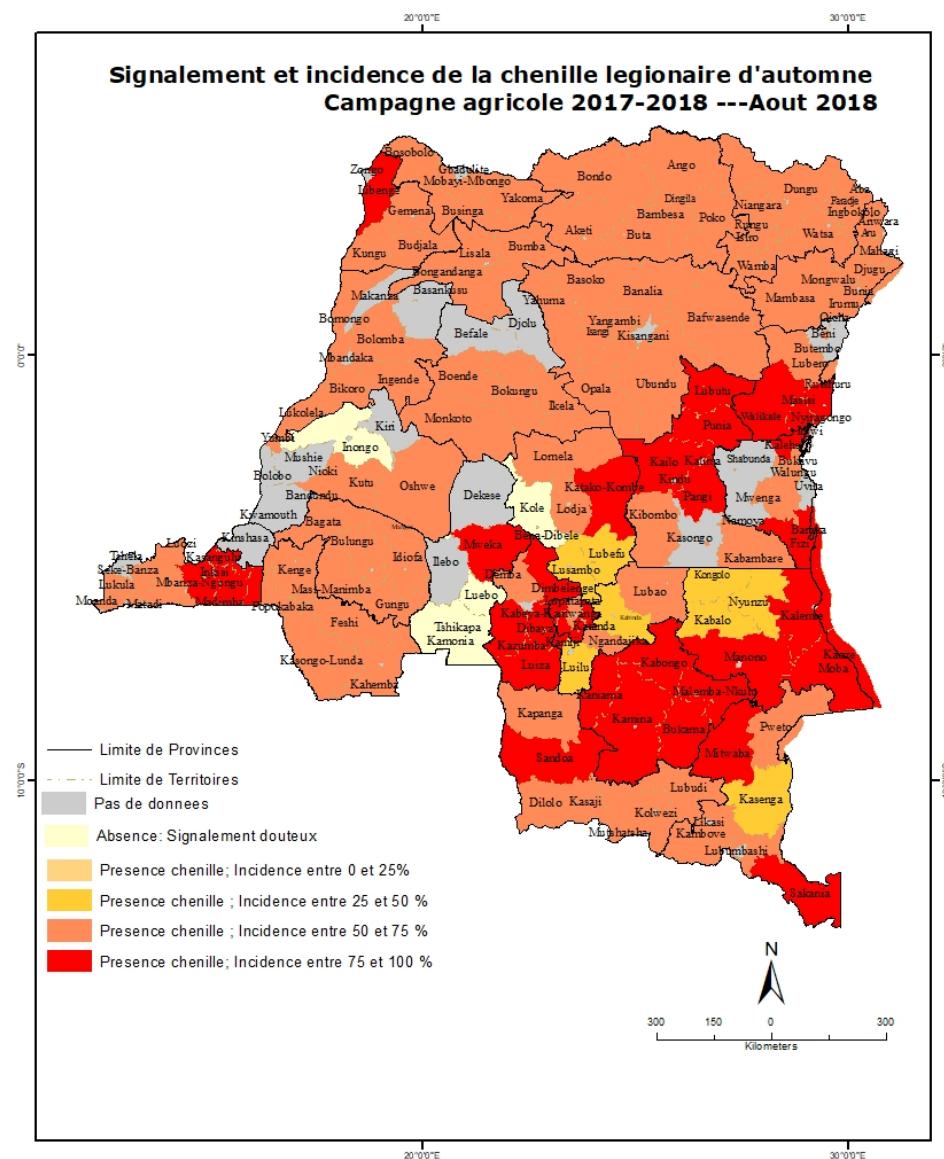


Figure 6 (A) : Distribution spatiale de CLA et gravité moyenne par province. (B). Fréquence de la CLA

2.6.6. Capacité de réponse pour la lutte contre la CLA

d'une manière générale, les paysans ne sont pas suffisamment informés et formés sur les méthodes de lutte contre les attaques de la chenille légionnaire d'automne. Seulement un agriculteur sur trois aurait reçu des informations sur de la chenille légionnaire d'automne dans seulement trois provinces. Chez les rares paysans informés, l'utilisation des pesticides est très limitée : seul un paysan sur quatre aurait utilisé des pesticides contre les attaques de la Chenille Légionnaire d'Automne.

Surface replantées après les attaques de la CLA

De manière globale, plus de la moitié des champs attaqués n'ont pas été replantés (soit 41%) principalement par peur d'enregistrer de nouvelles pertes (60/122). En effet, le pays n'ayant pas déployer les stratégies de gestion efficace de la CLA, les agriculteurs n'ont pas voulu prendre de risque supplémentaire en replantant des nouvelles superficies. Au-delà de ce facteur, les agriculteurs manquent des semences et engrains (35/122) pour replanter des nouvelles superficies, et parfois, la saison culturelle est trop avancée (27/122) pour replanter. D'autant plus que l'achat sur les semences proviennent principalement des sources non certifiées (marché locale, propre production, amis ou membre des familles) de semences.

Pratiques phytosanitaires contribuant la gestion de la CLA

De la présente enquête il ressort tout aussi que la première réaction des agriculteurs face aux attaques de la chenille légionnaire d'automne est la phytosanitation (arrachage des plantes attaquées et brûlure), en plus les agriculteurs procèdent à l'épandage des huiles de palmes, de cendre de bois. Les résidus des cultures attaquées sont dans certains cas utilisés pour l'alimentation du bétail. Les résultats montrent aussi que les agriculteurs choisissent ces moyens de lutte par manque de choix, d'assistance, d'encadrement. Environ 88% des agriculteurs affirment n'avoir reçu aucune formation et information sur la gestion de la Chenille légionnaire d'Automne. Les services techniques, notamment l'INRA et les ITAPEL en collaboration avec la FAO ont assuré la formation et l'information auprès des agriculteurs (22%). Ces personnes ont été formées et/ou informées à travers les ateliers et conférences nationaux et internationaux. Les thématiques abordées au cours de ces conférences atelier ont concernées la reconnaissance de la chenille légionnaires d'automne et la gestion intégrée de celle-ci.

2.6.7. Les principales maladies

En dehors de la chenille, la mission s'est aussi intéressée à d'autres principaux ravageurs et maladies constituant des contraintes majeures au développement de l'agriculture en RDC. La mission a noté l'émergence et l'expansion de six maladies graves dont quatre maladies végétales détruisant complètement les quatre premières cultures constituant la base de l'alimentation des congolais, une maladie animale et une affectant les poissons. Il s'agit notamment de la striure brune du manioc (CBSD), le Wilt bactérien du bananier (BXW) ; la Nécrose Létale du maïs (MLN) et la Mouche blanche sur le Riz pour les maladies végétales.

Tableau 13: Situation Phytosanitaire du Manioc

Province	Territoires	Spéculations	Symptômes des maladies et ravageurs observés	Province	Territoires	Spéculations	Symptômes des maladies et ravageurs observés
EQUATEUR	INGENDE	Manioc	Mosaïque	LOMAMI	KABINDA	Manioc	Mosaïque, pourriture des racines et Bactériose
	LUKOLELA	Manioc	Eléphant		LUBAO	Manioc	Mosaïque et Anthracnose
HAUT KATANGA	KAMBOVE	Manioc	Mosaïque		KAMIJI	Manioc	Mosaïque
	PWETO	j	Mosaïque		GANDAJIKA	Manioc	Mosaïque, pourriture des racines et Bactériose
HAUT ULE	DUNGU	V. MUKULEJE	Mosaïque	LUALABA	MUTSHATSHA	Manioc	Mosaïque
	FARAJE	Manioc	Mosaïque		KAPANGA	Manioc	Mosaïque
	WAMBA	Manioc	Cochenille farineuse		SANDOA	Manioc	Mosaïque et acarien vert
ITURI	DJUGU	Manioc	Striure brune		DILOLO	Manioc	Mosaïque et striure brune
	IRUMU	Manioc	Mosaïque et striure brune		LUBUDI	Manioc	Mosaïque
	MAHAGI	Manioc	Mosaïque et striure brune	MANIEMA	PANGI	Manioc	Striure brune, Mosaïque, Bactériose, Pourriture des racines, Anthracnose et Cercosporiose
	MAMBASA	Manioc	Mosaïque		KIBOMBO	Manioc	Mosaïque
KASAI CENTRAL	Demba	Manioc	Striure brune, Mosaïque, Anthracnose et Cercosporiose		LUBUTU	Manioc	Mosaïque
	Kazumba	Manioc	Striure brune, Mosaïque, Anthracnose et Cercosporiose		KABAMBARE	Manioc	Mosaique
KASAI OROIENTAL	KATANDA	Manioc	Mosaïque		KAILO	Manioc	Mosaique
KONGO CENTRAL	KIMVULA	Manioc	Mosaïque	Nord ubangi	Mobayi mbongo	Manioc	Mosaique et striure brune
	LUKULA	Manioc	Mosaïque et striure brune		YAKOMA	Manioc	Mosaique et striure brune
	LUOZI	Manioc	Mosaïque et striure brune	SANKURU	LUBEFU	Manioc	Mosaique
	MADIMBA	Manioc	Mosaïque et striure brune		LODJA	Manioc	Mosaique
	SONGOLOLO	Manioc	Mosaïque et striure brune		KATAKOKOMBE	Manioc	Mosaique
	TSHELA	Manioc	Mosaïque et striure brune	SUD KIVU	UVIRA	Manioc	Mosaique et CBSV
	MBANZA NGUNGU	Manioc	Mosaïque et striure brune		IDJWI	Manioc	Mosaique et pourriture des racines
	SEKE BANZA	Manioc	Mosaïque		SHABUNDA	Manioc	Mosaique et striure brune
KWILU	BAGATA	Manioc	Mosaïque		WALUNGU	Manioc	Mosaique et striure brune
	FIZI	Manioc	Mosaique et striure brune				
TSHOPO	BASOKO	Manioc	Mosaique				
	UBUNDU	Manioc	Mosaique				

Tableau 14: Situation Phytosanitaire du Maïs

Province	Territoire	Spéculation	Symptômes des maladies et ravageurs observés
HAUT LOMAMI	KAMINA	Maïs	MSV
	BUKAMA	Maïs	MSV
SUD UBANGI	GEMENA	mais	MSV
	BUDJALA	mais	MSV
KASAI CENTRAL	DEMBA	mais	MILDIOU, ROUILLE , BORERS, BEMISIA TABACI
TSHUAPA	BOENDE	mais	ESCARGOT
LUALABA	MUTSHATSHA	mais	BORER DE TIGE
EQUATEUR	LUKOLELA	mais	ÉLEPHANT
LOMAMI	LUILU	mais	MILDIOU, VIROSES

Tableau 15: Situation Phytosanitaire du Bananier

Province	Territoire	Spéculation	Symptômes des maladies et ravageurs observés	Superficie emblavée	Superficie infestée	Incidence
SUD KIVU	IDJWI	Bananier	BBTV	0,25	0,2	80
HAUT LOMAMI	KAMINA		BBTV			
	BUKAMA		BBTV			
SUD UBANGI	GEMENA		BBTV			
	BUDJALA		BBTV			
	LIBENGE		BBTV			
	KUNGU		BBTV			

Tableau 16: Situation Phytosanitaire des légumineuses.

Province	Territoire	Spéculation	Superficie emblavée	Superficie infestée	Incidence
NORD KIVU	LUBERO	haricot et niébé	0,5	0,25	50,00
	Nyiragongo	haricot et niébé	1	1	100,00
SUD UBANGI	BUDJALA	haricot et niébé	0,5	0,4	80,00
	GEMENA	haricot et niébé	0,25	0,25	100,00
	LIBENGE	haricot et niébé	2	1,25	62,50
KASAI	Mweka	haricot et niébé	5	1,5	30,00
KASAI ORIENTAL	Miabi	haricot et niébé	2	2	100,00
	Tshilenge	haricot et niébé	1,5	1,5	100,00

Province	Territoire	Symptômes des maladies et ravageurs observés	Superficie emblavée	Superficie infestée	Incidence
SUD- UBANGI	Kungu		1	1	100
NORD- UBANGUI	Businga		21	7	33,3

En plus de la chenille légionnaire d'automne, six autres ennemis majeurs des cultures ont été identifiés (CBSD, BXW, MLN, Mouche blanche).

2.7. Les productions définitives de la campagne agricole

2.7.1. La production céréalière

Au cours de la présente mission d'évaluation de la campagne agricole 2017-2018, quatre principales plantes céréalières ont été prise en compte, il s'agit notamment de la culture de Maïs, Riz, sorgho, millet. Le nombre de ménages agricoles est estimé à 156.097.778 pour la campagne agricole 2017/2018.

La production céréalière brute est estimée à 3,2 million T pour l'année de consommation 2017/2018 . Elle comprend 2,4 million T de maïs, 0,6 million T de riz, 0,085 million T de sorgho, 0,016 million T de millet.

Comparée à la moyenne 2013-2016, la production du maïs est passée de 2,8 million T à 2,4 million T, soit une baisse d'environ -15%. De même, la production totale de riz est passée de 1,8 million T à 0,6 million T soit une baisse de production de -64%.

Sur base des données de population du programme élargie de vaccination, la population totale de la RDC est estimée à 97 700 000 personnes (97million). En tenant compte d'une consommation moyenne de 12Kg/personne/mois, soit 144Kg/personnes/an. Les besoins annuels nationaux de consommation en céréales sont estimés à 14,1 million T. Comparée à la production brute, le pays enregistre un déficit brut de -10,7 million T qui devrait être comblé par des importations, donc des sorties importantes de devises dans un contexte économique très difficile.

La production de haricot est estimée à 0,53 million T pour l'année de consommation 2017/2018. Alors que la norme de consommation en légumineuse est d'environ 3kg/personne/ mois, soit un besoin de consommation de 4.2 million de tonnes. Le déficit en légumineuse est estimé à 3,5 million de tonnes, soit 83%.

La production brute de manioc est passée de 29,8 million à 18,5 million de tonnes, soit une baisse de 37%.

La production agricole de chaque province est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 13: Production du maïs pour la campagne agricole 2017-2018

Province	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016/2018	Ecart
								2018
BAS-UELE	192601	192535	199661,2	112869,2	84187	194932,4	-57%	-25%
EQUATEUR	119543	218017	298662,6	182773,7	85446,7	212074,2	-60%	-53%
HAUT-KATANGA	122500	117000	198596,7	58928	45823,5	146032,2	-69%	-22%
HAUT-LOMAMI	121478	21078	397727	286866	122661,6	180094,3	-32%	-57%
HAUT-UELE	138976	128668	292942,1	217081,2	130330,4	186862	-30%	-40%
ITURI	-	-	-	-	92986,9			
KASAI	122478	197410	82818	48287,1	93530	134235,3	-30%	94%
KASAI CENTRAL	147024	137399	98091,9	84899	ND	127505		
KASAI ORIENTAL	-	-	-	-	55312,2	-	-	-

KONGO CENTRAL	56764	145146	211806,1	195938,8	118447	137905,4	-14%	-40%
KWANGO	194567	199047	244587,7	206465,4	142057,5	212733,9	-33%	-31%
KWILU	45000	49047	229138,5	304961	243046,5	107728,5	126%	-20%
LOMAMI	23456	226121	199518	153891	119118	149698,3	-20%	-23%
LUALABA	126267,5	110454	198024	139223	117841	144915,2	-19%	-15%
MAÏ-NDOMBE	18151,3	11067	24275,1	21499,7	ND	17831,1		
MANIEMA	142168	113070	285897,9	179876,5	97954,3	180378,6	-46%	-46%
NORD-KIVU	39368	29614	263240,7	226752	121869,5	110740,9	10%	-46%
NORD-UBANGUI	26776	18017	268153,9	197033,2	61502,2	104315,6	-41%	-69%
SANKURU	14467,7	13411	266001	215886,1	145888,3	97959,9	49%	-32%
SUD-KIVU	-	-	-	-	234628,2	-	-	-
SUD-UBANGI	183817	64835	195580,3	176116,5	66137,6	148077,4	-55%	-62%
TANGANYKA	115868	112720	195679	87123,9	69613,9	141422,3	-51%	-20%
TSHOPO	12172,5	16945	240017,2	276586,5	131662,3	89711,6	47%	-52%
TSHUAPA	-	-	-	-	27493,4	-	-	-
Grand Total	1963443	2121601	4390418,8	3373057,6	2407538	2825154,3	-15%	-29%

La production nationale brute de maïs est estimée à près de 2,4 millions de tonnes. Elle est en baisse de -29% par rapport à la production 2016/2017. Par rapport à la moyenne des 3 dernières années (2013 à 2016), la production brute de maïs est stable avec une tendance à la baisse (-15%).

Les principaux bassins de production du maïs sont les provinces de Maï-Ndombe, Kwilu, et Sud Kivu. Ces trois provinces représentent 25% de la production nationale de maïs en 2018. En dehors des provinces du Kasai (+94%) et du Kasai Central (71%), toutes les autres provinces ont enregistré une baisse de la production par rapport à la campagne précédente (2016/2017). Les baisses les plus importantes de la production brute ont été enregistrées dans les provinces du Nord et Sud-Ubangi, respectivement -69% et -62%.

Encadré # 1-maïs

- a. Production brute de maïs en baisse de 29% 2017 à 2018.
- b. Bassins de production majeurs : Maï-Ndombe, Kwilu, et Sud Kivu

Tableau 14 :Production du Riz (en tonnes)

RIZ	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016/2018	Ecart 2017/2018
BAS-UELE	38622,1	45000	70797,7	63144	59277	51473,3	15%	-6%
EQUATEUR	54051	67968	69551,5	61187	26271,6	63856,8	-59%	-57%
HAUT-KATANGA	2972000	37368	22268	11254	2244,3	1010545,3	-100%	-80%
HAUT-LOMAMI	2227,2	29000,5	38990	51929	1519,8	23405,9	-94%	-97%
HAUT-UELE	1342	9244,6	21352	20544	1794,7	10646,2	-83%	-91%
ITURI					91349,7			
KASAI	97410	102478	111146,3	111419,5	34798,1	103678,1	-66%	-69%

KASAI CENTRAL	37399	47024	51838,6	55109,5	60156,8	45420,5	32%	9%
KASAI ORIENTAL					32254,7			
KONGO CENTRAL	45146	56764	67673,4	55187,3	63461,7	56527,8	12%	15%
KWANGO	51995	73043	73324,2	79999,2	6895	66120,7	-90%	-91%
KWILU	2500	40466,1	41000	57865	13666,3	27988,7	-51%	-76%
LOMAMI	2458,2	20051	73582	79763	ND	32030,4		
LUALABA	1116,2	41900	40654	41000	ND	27890,1		
MAI-NDOMBE	23334	19100	20111	29022,8	ND	20848,3		
MANIEMA	113070	112168	113000	114500	145655,9	112746	29%	27%
NORD-KIVU	29614	37368	31492,6	49434	23247,6	32824,9	-29%	-53%
NORD-UBANGUI					44705,9			
SANKURU	1567	18761	11629,2	14914,8	ND	10652,4		
SUD-KIVU	66662	53939	45014,9	58608,9	ND	55205,3		
SUD-UBANGI	34567	34596,6	36555,5	65618,5	25625,9	35239,7	-27%	-61%
TANGANYKA	4134	81,7	1058,2	1168,9	ND	1758		
TSHOPO	2327,2	2143	2279,7	2457	ND	2250		
TSHUAPA					9107,2			
Grand Total	3581542	848464,5	943318,9	1024126	642032,2	1791108,4	-64%	-37%

La production nationale brute de riz est estimée à près de 0,64 millions de tonnes. Elle est en baisse de 37% par rapport à la campagne agricole 2017/2018, mais en baisse de -64% par rapport à la moyenne des 3 dernières années.

Les principaux bassins de production du riz sont les provinces du Sankuru, Maniema, Lomami, Tshopo et le Sud Kivu. Ces cinq provinces représentent 49% de la production nationale de riz. Les provinces du Sankuru et du Maniema ont produit respectivement 13% et 11% de la production nationale de riz.

De cette mission conjointe, il ressort une forte concentration de la production de riz. Ainsi gouvernement devrait fournir des efforts en appuyant la production du riz dans des provinces où la production actuelle est très faible ou quasi nulle, notamment dans le Haut-Katanga, Haut-Lomami, Haut-Uele.

Les résultats de la mission conjointe indiquent une tendance soutenue à la hausse de la production de riz dans les provinces du Maniema, du Kongo Central et du Kasai Central et du Sud Kivu.

Cependant, la production de riz recule de manière perceptible dans les provinces de l'Equateur, Kasai et Kwango.

Encadré # 2-riz

- a. Production brute de riz en baisse d'environ 37% de 2017 à 2018.
- b. Bassins de production majeurs : Sankuru, Maniema, Lomami, Tshopo et le Sud Kivu
- c. Provinces à faible production de riz : l'Equateur, Kasai et Kwango

Tableau 15 :Production du Sorgho et du Millet (en tonne)

Provinces/ Cultures	2017/18	2017/18
	Millet	Sorgho
BAS-UELE	0	0,0
EQUATEUR	0	2082,0
HAUT-KATANGA	0	2082,0
HAUT-LOMAMI	0	0,0
HAUT-UELE	0	2082,0
ITURI	0	0,0

KASAI	7676,433	0,0
KASAI CENTRAL	0	0,0
KASAI ORIENTAL	0	0,0
KONGO CENTRAL	3481,14	3861,9
KWANGO	2278,8	0,0
KWILU	140,229	2827,5
LOMAMI	0	87,1
LUALABA	0	9422,2
MAI-NDOMBE	0	0,0
MANIEMA	0	0,0
NORD-KIVU	1054	17762,4
NORD-UBANGUI	0	9422,2
SANKURU	1067,65	0,0
SUD-KIVU	25	25988,6
SUD-UBANGI	750,9	9880,0
TANGANYKA	0	0,0
TSHOPO	0	0,0
TSHUAPA	0	0,0
Grand Total	16474,152	85497,9

La production nationale brute de millet et de sorgho est estimée respectivement à 0,016 million et 0,085 millions de tonnes.

Le sorgho est produit principalement dans les provinces du Nord et du Sud Kivu. Tandis que la production de millet se concentre dans les provinces du Kasaï et du Kongo Central.

Encadré # 3-millet et sorgho

- a. Production brute de ces deux céréales est en hausse d'environ 102 000 tonnes en 2018.
- b. Bassins de production majeurs : millet (Kasaï et Kongo Central), Sorgho (Nord et Sud Kivu).
- c. Les données des précédentes campagnes agricoles ne sont pas disponibles.

2.7.2. La production des plantes à tubercules

Les principales plantes à tubercules destinées à l'alimentations humaines ont été prises en compte et leurs productions a été évaluée. Il s'agit notamment du Manioc, de la patate douce, du taro, de l'igname et de la pomme de terre. Leur importance varie en fonction des provinces.

Tableau 16 : Production du Manioc (en tonnes)

Manioc	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016/2018	Ecart 2017/2018
BAS-UELE	4 459 487,0	4 589 946,0	5 812 554,0	6841223,9	1246415	4953995,7	-75%	-82%
EQUATEUR	3 947 019,0	3 098 140,0	5 429 250,0	94300,5	ND	4158136,3	-79%	
HAUT-KATANGA	3 336 273,0	3 509 843,0	3 622 255,2	4238574,6	977676	3489457,1	-72%	-77%
HAUT-LOMAMI	163 696,0	719 532,0	860 675,0	961491,4	890967	581301	53%	-7%
HAUT-UELE	377 565,0	544 426,0	893 104,0	1193120,44	ND	605031,7		
ITURI	-	-	-	ND	ND			
KASAI	2 667 546,0	2 740 618,0	853 930,0	954 986,4	782974,1	2087364,7	-62%	-18%
KASAI CENTRAL	2 233 137,0	2 294 309,0	2 285 691,0	3290101,7	1633418,3	2271045,7	-28%	-50%

KASAI ORIENTAL	-	-	-	ND	ND			
KONGO CENTRAL	3 088 381,0	3 172 981,0	3 206 650,0	4201113,9	2097032,9	3156004	-34%	-50%
KWANGO	7 507 142,0	7 712 785,0	8 811 857,0	8899134,5	4165882,7	8 010 594,7	-48%	-53%
KWILU	129 070,0	149 020,0	654 048,0	855001,8	ND	310712,7		
LOMAMI	182 799,0	358 998,0	305 923,0	667617,5	ND	282573,3		
LUALABA	181 056,0	104 120,1	186 583,0	787201,5	ND	157253		
MAI-NDOMBE	246 871,0	298 592,3	453 113,0	554103,5	ND	332858,8		
MANIEMA	1 607 780,0	1 651 770,0	1 753 220,0	1754308	1266671,9	1670923,3	-24%	-28%
NORD-KIVU	712 703,0	732 226,0	433 109,0	973041,8	409481,5	626012,7	-35%	-58%
NORD-UBANGUI	138 823,0	195 642,1	171 029,0	371658,8	ND	168498		
SANKURU	75 903,0	99 960,0	938 445,0	1199987,4	ND	371436		
SUD-KIVU	1 313 410,0	1 349 388,0	1 413 741,0	1694512,7	ND	1358846,3		
SUD-UBANGI	768 135,0	778 703,6	873 256,3	1493111,6	1659270,6	806698,3	106%	11%
TANGANYKA	593 051,0	589 252,0	42 276,9	531227,4	ND	408193,3		
TSHOPO	188 405,0	177 673,0	2 934 073,0	2494002,2	3101149,1	1100050,3	182%	24%
TSHUAPA	-	-	-	0	274810			
Total général	33 918 252,0	34 867 925,1	41 934 783,4	29766124,3	18505749,1	36906986,8	-49%	-37%

La culture de manioc est bien repartie à travers toute l'étendue du territoire national. La production nationale brute de manioc est estimée à 45 millions de tonnes. Elle est en baisse de 37% et 49% par rapport respectivement à la à la campagne agricole 2017/2018 et moyenne des 3 dernières années.

Les provinces de Kwango, Mai-Ndombé, Sud Kivu et Haut-Uele sont les principaux bassins de production du manioc. Ces quatre provinces produisent 35% de la production nationale de manioc. Les provinces de Kwango et du Sud Kivu contribuent également à une part importante de la production nationale de manioc.

Encadré # 4-manioc

- a. Production brute du manioc estimée à 18,5 millions en 2018.
- b. Bassins de production majeurs : Kwango, Mai-Ndombé, Sud Kivu et Haut-Uele
- c. Provinces à faible production de manioc: Tshuapa, Nord Kivu et Kasai Central

Tableau 17 : Production de la patate douce, Igname, taro et pomme de terre (en tonnes)

Provinces/ année et cultures	Campagne Agricole 2017/18			
	Taro	Pomme de terre	Igname	Patate douce
BAS-UELE	0	0	0	23745,0
EQUATEUR	62	22722	292,8	59230,0
HAUT-KATANGA	532	26664	0	97813,0
HAUT-LOMAMI	1884,2	88	0	8214,4
HAUT-UELE	0	22800	0	206380,4
ITURI	79255,7	929,2	209887,7	79000,2
KASAI	25020	0	0	16392,0
KASAI CENTRAL	11488,7	1519,4	303,6	7037,9
KASAI ORIENTAL	25273,6	0	110631,9	32739,4
KONGO CENTRAL	0	0	0	0,0
KWANGO	10570,9	1535,9	162396,5	24277,4
KWILU	56533,3	1010	694,6	154368,2
LOMAMI	14793,4	325	0	351061,6
LUALABA	56533,3	0	1,2	13735,0

MAI-NDOMBE	39573,6	0	463900,3	35587,0
MANIEMA	0	0	0	20,0
NORD-KIVU	26756,3	100877,7	3835,6	87642,4
NORD-UBANGUI	141626,5	0	0	0,0
SANKURU	0	0	2240,8	34,3
SUD-KIVU	6402,9	264432	31144,2	172348,0
SUD-UBANGI	66141,7	4678,8	18602,7	20573,0
TANGANYKA	0	0	1794,2	56737,0
TSHOPO	0	0	0	0,0
TSHUAPA	0	0	0	5,8
Total général	562448	447581,9	1005726,2	1446942,1

En plus du manioc, le pays produit le taro, la patate douce, l'igname et la pomme de terre.

La production brute de taro est estimée à 0,6 million de tonnes. Ce dernier est cultivé principalement dans la province du Nord-Ubangi (25% de la production brute nationale), suivie de l'Ituri (14% de la production brute nationale).

Les quantités produites de pomme de terre sont estimées à 0,5 millions de tonnes cultivé principalement dans les provinces du Nord et du Sud Kivu. Les principales zones de productions de la pomme de terre sont les deux Kivu (Nord 23% et Sud 59%) qui représentent à eux seuls près de 82% de production nationale.

La production brute de patate douce est estimée à environ 1.5 millions de tonnes. Les provinces de Lomami, Haut-Uele, Kwilu et Sud Kivu sont les principaux bassins de production de la patate douce.

La production brute de l'igname est estimée à environ 1 million de tonnes principalement (46%) obtenu de la zone forestière de la province de Mai Ndombe.

Encadré # 5-autres plantes à tubercules

- a. Production totale des autres tubercules représente environ 3,6 millions tonnes en 2018.
- b. Bassins de production majeurs : Pomme de terre (Nord et Sud Kivu), patate douce (lomami, Haute – Uele, Kwilu et Sud Kivu), taro (Nord Ubangi), igname (Mai-Ndombe).
- c. Promouvoir d'avantage la culture de taro et igname, potentielles cultures de substitution du maïs et manioc attaqués par différents stress biotiques.

2.7.3. La production des Légumineuses

Tableau 18 :Production du haricot (en tonnes)

Haricot	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016/2018	Ecart 2017/2018
BAS-UELE		897,1	717,6	717,6	ND	807,4		
EQUATEUR					5433			
HAUT-KATANGA	3811	5665	6579	5367	8034	5351,7	50%	50%
HAUT-LOMAMI	22069	4085,5	10023	8496,5	5451	12059,2	-55%	-36%
HAUT-UELE	25082,2	558	33127	37876,9	27175	19589	39%	-28%
ITURI					ND			
KASAI	1894,1		2359,2	18461,6	1486	2126,6	-30%	-92%
KASAI CENTRAL	230706,8	198529,7	564703,4	416351,2	10640,6	331313,3	-97%	-97%
KASAI ORIENTAL					ND			
KONGO CENTRAL	85908		85503,3	53352,8	46910,5	85705,6	-45%	-12%
KWANGO	8775,3		9260,4	60494,8	27320,8	9017,8	203%	-55%
KWILU	23523	15990	28798	90993	68553,3	22770,3	201%	-25%

LOMAMI					ND			
LUALABA	7075	7286	7297	7514,5	28426,3	7219,3		
MAI-NDOMBE		9285,3	8201,2		22410,9	8743,3	156%	
MANIEMA					234			
NORD-KIVU	165023,7	240837	168265,7	244322,7	91297,3	191375,4	-52%	-63%
NORD-UBANGUI	26022,9	80515,7	174922,8	54049,2	20424,1	93820,5	-78%	-62%
SANKURU	13,7	16	18	2337,5	71815	15,9		
SUD-KIVU	241445		327258,4	251762,1	89048	284351,7	-69%	-65%
SUD-UBANGI	589,8	112002,2	109283,1	40734,8	1065,8	73958,4	-99%	-97%
TANGANYKA					ND			
TSHOPO					ND			
TSHUAPA					ND			
Total général	841939,5	675667,5	1536316,9	1292832,2	525725,6	1148225,4	-54%	-59%

En terme de volume de production, le haricot est la principale légumineuse cultivée. En 2018, la production nationale brute est estimée à près de 0,5 million de tonnes. Elle est en baisse de -54% et -59% par rapport respectivement à la moyenne des 3 dernières et par rapport à 2017.

Les principaux bassins du haricot de production sont les provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu et du Tanganyika. Ces trois provinces produisent 28% de la production de la production nationale de haricot.
La culture de haricot est faiblement pratiquée dans les provinces de Tshuapa et du Bas-Uele.

Encadré # 6-haricot

- a. Production brute du haricot est baisse de 59% par rapport à la campagne agricole 2017. Cette baisse est observée dans les bassins de production affectées par les conflits.
- b. Bassins de production majeurs : Haricot (Nord Kivu, Sud Kivu et Tanganyika
- c. Promouvoir d'avantage la culture de haricot dans les provinces de Bas-Uele et Tshuapa.

Tableau19 :Production de l'arachide (en tonnes)

Arachide	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016/2018	Ecart 2017/2018
BAS-UELE	31222	26134,7	30379,9	29643,5	36033	29245,5	23%	22%
EQUATEUR	14756		28514	23125,7	ND	21635		
HAUT-KATANGA	3530	7512	8718	6699	ND	6586,7		
HAUT-LOMAMI	18698	14229,5	17537	15244,5	6869,8	16821,5	-59%	-55%
HAUT-UELE	82387,5	14459	108046,2	95773,8	74950,9	68297,5	10%	-22%
ITURI					ND	0		
KASAI	4011,9		4271,3	3660,5	14242	4141,6		
KASAI CENTRAL	989859,6	481584,4	414768,2	560012,8	39514,5	628737,4	-94%	-93%
KASAI ORIENTAL					ND	0		
KONGO CENTRAL	175631,3		1106416,7	142409,8	185211,2	641024	-71%	30%
KWANGO	249652,8		274099,9	304430,8	387730,2	261876,3	48%	27%
KWILU		303654	535525	597490	161556,9	419589,5	-61%	-73%
LOMAMI	68765		79240		ND	ND		
LUALABA	2881	2965	3522	3637	ND	ND		

MAI-NDOMBE	1812		680,2	12521,2	ND	ND		
MANIEMA					ND	ND		
NORD-KIVU	2280,3	3772	1717,6	3291	5315,2	2590	105%	62%
NORD-UBANGUI	46278,8	1560601,5	2606812	362602,5	36982,7	1404564,1	-97%	-90%
SANKURU					ND	ND		
SUD-KIVU	206711,7		72085,3	59985,2	60261	139398,5	-57%	0%
SUD-UBANGI	2992829,8	3310909,8	3296395,5	117703,4	70642,4	3200045	-98%	-40%
TANGANYKA	96,9	82,7	104,5		ND	94,7		
TSHOPO	96,9	82,7	104,5		ND	94,7		
TSHUAPA	8489,4	7726,4	1490589,2		ND	502268,3		
Total général	4899990,8	5733713,7	10079526,8	2338230,7	1079309,8	7347010,3	-85%	-54%

La production d'arachide est estimée à 1,1 million de tonnes. Les autres provinces à production relative sont notamment le Kongo central et le Kwilu. Notons que la culture d'arachide est faiblement produite dans les provinces de Tshopo, Tshuapa, Haut Katanga et Tanganyika.

La progression de cette production d'arachide est en baisse par rapport à la campagne agricole 2017 et par rapport à la moyenne des trois dernières années.

Encadré # 7-Arachide

- a. Production brute de l'arachide est en baisse de -54% soit par rapport à la campagne agricole 2017.
- b. Bassins de production majeurs : Arachide (Kwango)

Tableau 20 : Production des autres légumineuses alimentaires (Niebé, petit poids, Poids Cajan, Soja)/en tonnes

Provinces/ Cultures	Campagne Agricole 2017/18			
	Niebe	Petit poids	Poids cajan	Soja
BAS-UELE	7775	0	0	0
EQUATEUR	16562,5	0	0	611
HAUT-KATANGA	1639	0	0	576,5
HAUT-LOMAMI	13512,5	0	0	1201
HAUT-UELE	0	0	523,3	713,5
ITURI	25128,5	0	6860	1359,7
KASAI	48871,3	0	0	52,5
KASAI CENTRAL	52533,2	0	0	3813,8
KASAI ORIENTAL	98365,3	0	2007,8	0
KONGO CENTRAL	24110,3	0	0	3227
KWANGO	41332,9	0	0	980,2
KWILU	17259,5	0	0	1016,7
LOMAMI	93133,3	0	0	45696
LUALABA	0	0	0	15075
MAI-NDOMBE	20847,2	0	0	5781,5
MANIEMA	322,1	0	0	126
NORD-KIVU	0	1822,7	0	6423,7
NORD-UBANGUI	0	0	0	15075,5
SANKURU	80041,5	0	0	4497,6

SUD-KIVU	58	4193	5	7361,4
SUD-UBANGI	10723,4	0	0	2206,8
TANGANYKA	2,8	0	0	0
TSHOPO	307,8	0	0	1
TSHUAPA	14,6	0	0	6
Total général	552540,6	6015,7	9396,2	115802,3

La somme de production brute des autres légumineuses alimentaire de la RDC est estimée à 0.87 millions de tonnes. La production est dominée par le niébé qui est cultivée majoritairement dans les provinces de Kasaï central, Lomami et Sankuru. Le soja est principalement cultivé

2.8. Situation agro-pastorale

La production animale nationale est en déclin en raison des pillages et des zoo-pathologies récurrentes. Le nombre de tête d'animaux d'élevage, volaille exclue, est estimé à 17 million, dont 3 millions de bovins, 7 millions de caprins, 4 millions d'ovins et 5 millions de porcins. La RDC compte environ 32 millions de volaille (Tableau 21).

Les bovins sont concentrés dans les provinces du Sud Kivu, du Haut-Uele, du Kwango, Kwilu et du Kongo Central. La production porcine est prépondérante dans les provinces du Kongo Central, de la Tshopo et du Kwilu. Les provinces du Kongo Central et de Kwilu sont les deux première zones d'élevage des ovins et des caprins.

Tableau 21 : Évolution du cheptel

Provinces	Bovins	ovins	Caprins	Porcins	Volaille
BAS-UELE	5340	30325	125710	19348	2895770
EQUATEUR	42574	30767	98000	35010	279748
HAUT-KATANGA	49037	56972	160902	77538	637448
HAUT-LOMAMI	38538	175234	78770	46820	1002867
HAUT-UELE	124318	63070	141516	115500	321216
ITURI	37812	70437	350401	196944	2466756
KASAI	9300	194923	515258	79115	2021625
KASAI CENTRAL	11774	4923	30937	210861	701702
KASAI ORIENTAL	30520	40207	201021	172996	1462947
KONGO CENTRAL	193548	775744	1428635	763688	511309
KWANGO	949573	120995	305881	720427	1050655
KWILU	263654	805369	1457800	805135	4932762
LOMAMI	3484	26266	76266	22707	1981138
LUALABA	59568	87213	177250	75254	538232
MAI-NDOMBE	141697	258877	228207	234671	733229
MANIEMA	1876	49019	177577	13756	4909289
NORD-KIVU	88840	85020	184628	122616	675699
NORD-UBANGUI	44279	77784	219294	74149	492436
SANKURU	398	11667	95299	111174	705219
SUD-KIVU	384387	404663	288046	125992	773918
SUD-UBANGI	27823	93326	264413	146241	676639

TANGANYKA	29776	92060	104361	64589	776731
TSHOPO	384	22904	81992	100748	1290351
TSHUAPA	285	40587	31915	42970	269755
Grand Total	2538785	3618352	6824079	4378249	32107441

2.9. Cadre institutionnel de la production

2.9.1. Les OP : système de vulgarisation, encadrement

Le dispositif national de suivi-conseil des paysans est très faible sur toute l'étendue du pays. En effet, il n'existe pas d'organisations paysans (OP) structurées dans un nombre important de territoires (seuls 44 territoires sur 145 ont notifié la présence d'une OP). La faible structuration des OP limitent les dynamiques endogènes de développement du secteur agricole. Par ailleurs, les OP existantes reçoivent très peu d'appui du Service National de Vulgarisation qui est faiblement présent sur le territoire. Par ailleurs, de cette enquête, il ressort que les contraintes financières (accès au crédit agricole) et matérielles sont des défis majeurs que les OP doivent surmonter au quotidien. Ces contraintes limitent la durabilité des OP.

Seuls, 15 territoires sur les 145 ont notifié l'existence d'un bureau de SNV (tableau 22). Ces bureaux SNV travaillent avec des partenaires qui assurent certaines tâches en lien avec la vulgarisation agricole. Ces partenaires sont également très peu présents sur le terrain. L'insuffisance de ressources humaines formées et dédiées au suivi-conseil des paysans demeure une contrainte majeure.

Tableau 22 : Organisations paysannes et système de vulgarisation

Paramètres	Nb de territoires (oui)
Existence d'une composante SNV	49
Existence d'un bureau SNV	15
Existence d'une structure d'appui à la vulgarisation	34
Existence des structures d'encadrement	41
Existence des organisations paysannes	44

Là où ils sont présentent, les bureaux du SNV travaillent principalement sur un éventail réduit de thèmes. Ils utilisent principalement des approches participatives et champs école/paysans. Dans certains cas, la sensibilisation et l'animation sont utilisés pour passer les messages auprès des agriculteurs.

Le recours au média n'est pas une pratique courante dans l'appui-conseil aux agriculteurs. Toutefois, dans 43% des territoires, des parcelles de démonstration sont utilisées comme méthodes d'apprentissage et de transfert de technologie.

La recherche agronomique, maillon important de l'appui-conseil et d'innovation technologique est en grande difficulté. De plus, il existe un vide entre la recherche et les agriculteurs. De ce fait, les paysans rencontrent des difficultés à adopter les résultats de la recherche agronomique et les différents thèmes de vulgarisation. L'enquête met en évidence une faible connexion sur le SNV et la recherche agronomique.

2.9.2. Structuration des OP

Tableau 23 : Structuration des OP par province

Province / Paramètre observé	Pourcent de femmes OP Végétale	Pourcent de femmes OP Animale	Pourcent de femmes OP Maraîchage
EQUATEUR	38	15	6
HAUT-KATANGA	52,0	0,0	62,3
HAUT-LOMAMI	38,0	53,5	67,0
HAUT-UELE			
KASAI	20,8	20,1	28,1
KASAI CENTRAL	57,2	37,5	38,0
KASAI ORIENTAL	52,4	50,0	40,0
KONGO CENTRAL	59,0	41,0	49,0
KWANGO	33,3	46,7	28,3
KWILU	52,8		
LOMAMI	40,5	32,5	48,0
LUALABA	55,6	1,8	52,4
MAI-NDOMBE	90,0	0,0	
NORD-KIVU	60,0	74,0	80,0
NORD-UBANGUI	32,6	19,4	26,3
SANKURU	59,0	22,0	2,0
SUD-KIVU	56,0	18,5	51,4
SUD-UBANGI	50,0	50,0	
TANGANYKA			
%moyen	48,8	27,3	42,0

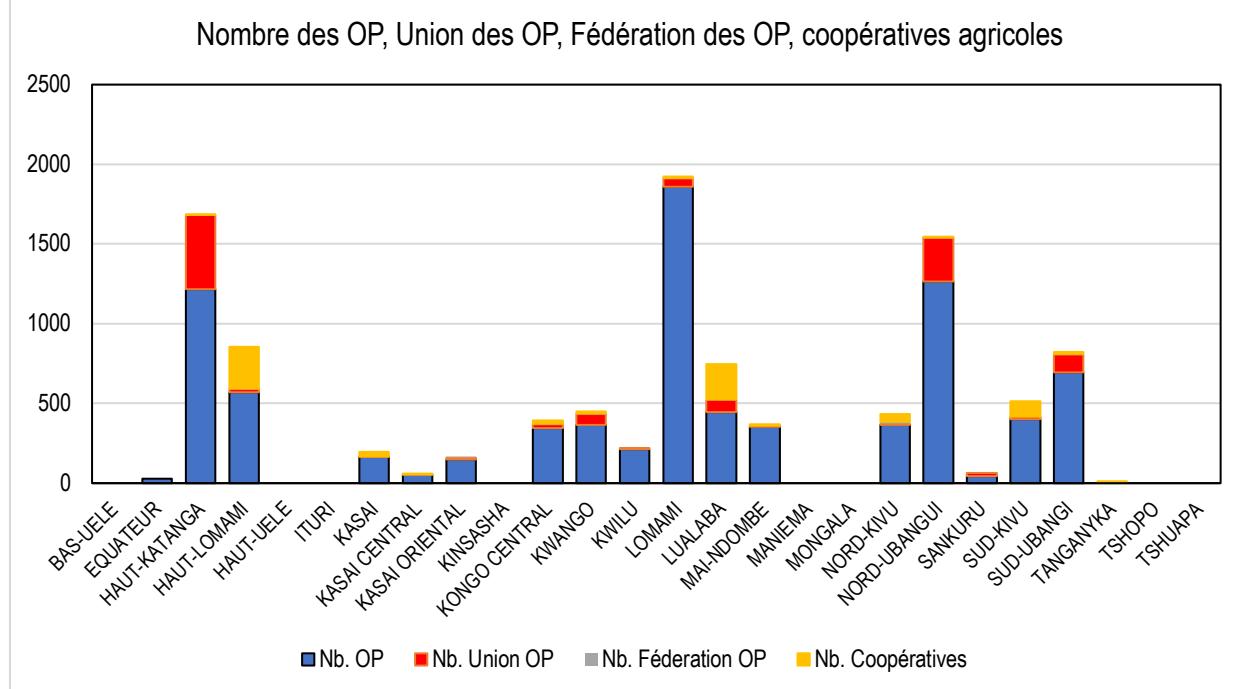


Figure 6 : Nombre des Organisations paysannes par province

Plus de 8.000 organisations paysannes (OP) ont été identifiées dans le pays. Ces OP sont structurées en union (1171) et fédération (37). En moyenne, les femmes représentent 49% des membres des OP. Des disparités importantes de l'implication des femmes dans les OP sont observées. Par exemple, seuls 6% des femmes s'impliquent dans les OP en Équateur contre 72% dans la province du Kwango.

Les femmes sont plus présentent dans les OP de production végétale soit très de 48% dont 42% représente des OP œuvrant dans le secteur des cultures maraîchères, dont . Par contre, elles sont sous-représentées dans les OP de production animale . au regard de résultats ci haut, l'implication des femmes dans la production agricole reste importante et leur implication devrait être encourager.

3. Bilan alimentaire national

3.1. Bilan céréalier national

Tableau 24 : Bilan céréalier national

République Démocratique du Congo, bilan céréalier-campagne agricole 2017/18						
Postes	Maïs	Riz	Millet	Sorgho	Céréales sèches	Total
Population au 30/06/2018						97 700 000
1. Disponibilité						2 760 994
Production brute	2407538	642032,2	16474	85498		3 151 542
Production disponible	2094558	571409	9786	85241		2 760 994
Stocks au 30/06/2018						0
Stocks paysans					0	0
Stocks commerçants						0
Stocks institutionnels					0	0
Autres stocks					0	0
2. Besoins						14 573 047
Norme de consommation (kg/hbt/an)						144
Consommation humaine						14 068 800
Stocks finaux						504 247
Stocks paysans					346670	346 670
Stocks commerçants						0
Stocks institutionnels					157577	157 577
Autres stocks						0
3. Excédent (+) Déficit (-) brut						-10 961 137
4. Solde import-export						239 750
Importations commerciales prévues					240000	240 000
Aides prévues					50000	50 000
Exportations prévues					250	250
5. Excédent (+) déficit (-) net						-10 671 387
6. Disponibilité apparente (kg/hbt/an)						28

Le déficit céréalier est estimé à près -11 millions de tonnes, soit près de trois fois la production céréalière. La disponibilité céréalière apparente est estimée à 37Kg/hbt/an.

3.2. Taux de couverture des besoins céréaliers des provinces

Tableau 25 : Normes de consommation alimentaire

Production	Céréales (maïs, riz, millet, sorgho)	Légumineuse (haricot, arachide)	Manioc	Pomme de terre
Norme de consommation (Kg/pers/an)	144	43,2	135	0,084

Pour le calcul du taux de couverture, les normes de consommations ci-dessous ont été utilisées. Le taux de

couverture est le rapport entre la production brute, à laquelle sont soustraites les personnes et les semences, sur le produit de la population totale et des normes de consommation.

$$\text{Taux de couverture (TC)} = \left(\frac{\text{Production brute} - \text{pertes} - \text{semences}}{\text{population totale} * \text{norme de consommation}} \right) * 100$$

Si $\text{TC} < 90$: territoire ou province déficitaire

Si $90 < \text{TC} < 120$: territoire ou province en équilibre

Si $\text{TC} > 120$: territoire ou province excédentaire.

Le taux de couverture global est de 13% pour les céréales. En d'autre terme, la production céréalière ne couvre que 13% des besoins de consommation des ménages. Toutes les provinces du pays sont déficitaires pour les céréales.

Le taux de couverture global du manioc est de 190%. Le pays est globalement excédentaire. Cependant, des disparités importantes sont observées. Ainsi, l'Ituri, le Haut-Uele, le Kasai, le Kasai Oriental, le Haut-Katanga et le Nord Kivu sont des provinces déficitaires pour le manioc. Les provinces de l'Equateur, du Kasai Central et de la Tshuapa sont en équilibre. Toutes les autres provinces sont excédentaires.

Le taux de couverture global du haricot est de 25%. Toutes les provinces sont déficitaires. De même, la production d'arachide que 59% des besoins de consommation. Les provinces de Bas-Uele et Kwango sont les deux provinces excédentaires. Le provinces du Kongo Central et de Maï-Ndombe sont en équilibre. Le reste des provinces sont déficitaires.

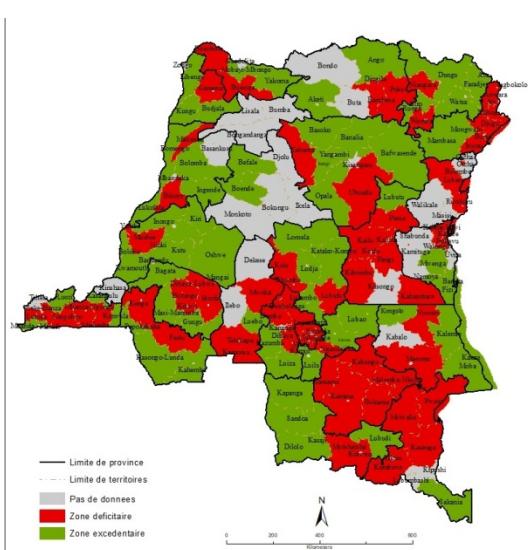


Figure 7.A :Taux de couverture du manioc

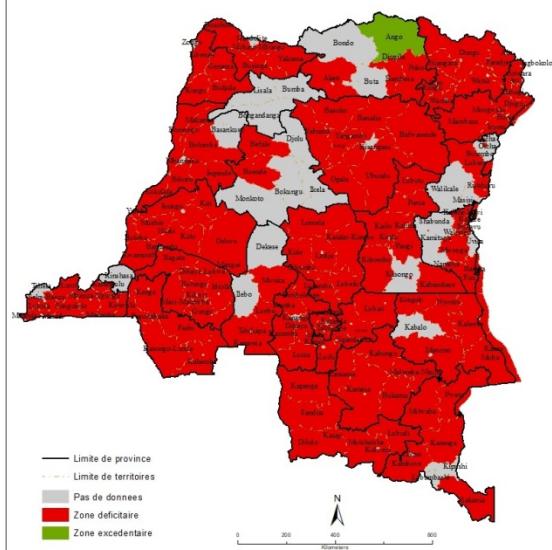


Figure 7.B :Taux de couverture des céréales

Source :

Ministère de l'Agriculture-Évaluation campagne agricole 2018

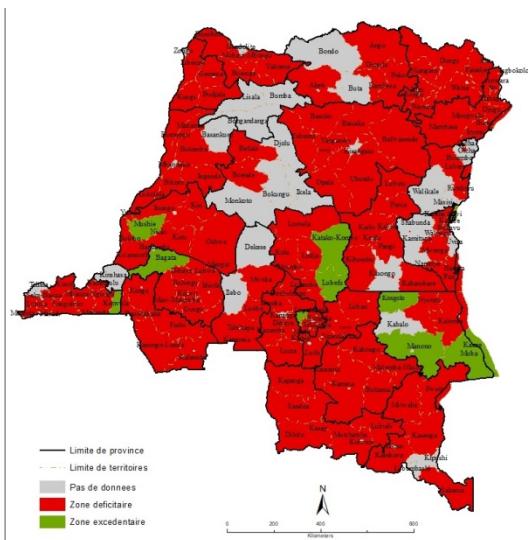


Figure 7.C :Taux de couverture du haricot

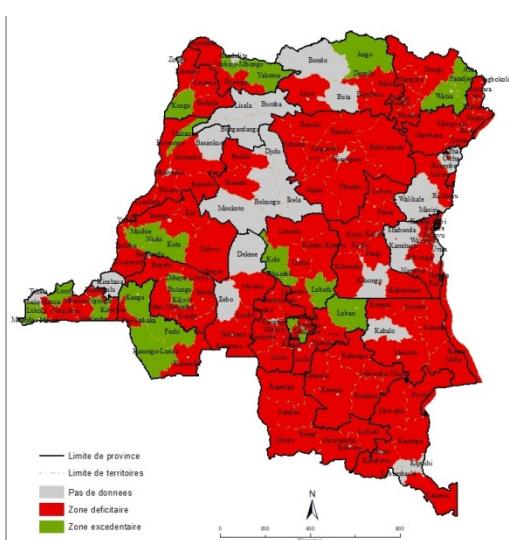


Figure 7.B :Taux de couverture de l'arachide

Figure 7: Taux de couverture des cultures de base.

3.3. Autonomie de couverture des besoins alimentaires

L'autonomie de couverture traduit le rapport entre l'autoconsommation et les besoins. Elle donne une idée de la capacités des ménages agricoles à couvrir leurs besoins de consommation à partir de leur propres productions. En moyenne, 92% de la consommation de manioc provient de la production propre des ménages agricoles. Cependant, l'autonomie de couverture des besoins alimentaires est faible pour les autres cultures. Ainsi, seule 5% des besoins de consommation de céréales sont couverts par la production propres des ménages agricoles.

La faible autonomie de couverture des besoins alimentaire traduit également une forte dépendance des ménages agricoles au marché ; par conséquent, ces derniers sont vulnérables aux chocs sur les prix.

Tableau 26 : Autonomie de couverture des besoins alimentaires

Autonomie de couverture	Céréales	Manioc	Haricot	Arachide	Pomme de terre
BAS-UELE	35%	451%	0%	158%	0%
EQUATEUR	4%	54%	2%	18%	34%
HAUT-KATANGA	1%	25%	2%	1%	16%
HAUT-LOMAMI	3%	16%	0%	1%	0%
HAUT-UELE	7%	162%	17%	41%	26%
ITURI	2%	51%	5%	7%	0%
KASAI	3%	21%	0%	3%	0%
KASAI CENTRAL	3%	27%	2%	4%	1%
KASAI ORIENTAL	3%	13%	8%	22%	0%
KONGO CENTRAL	5%	85%	26%	52%	0%
KWANGO	6%	223%	12%	204%	7%
KWILU	4%	48%	35%	9%	2%
LOMAMI	5%	53%	1%	22%	0%
LUALABA	4%	100%	10%	8%	0%
MAI-NDOMBE	3%	250%	4%	42%	0%
MANIEMA	6%	91%	0%	5%	0%
NORD-KIVU	2%	9%	20%	1%	111%
NORD-UBANGUI	6%	86%	19%	24%	0%
SANKURU	10%	112%	29%	12%	0%
SUD-KIVU	4%	52%	22%	7%	151%
SUD-UBANGI	0%	0%	0%	0%	0%
TANGANYKA	0%	0%	0%	0%	0%
TSHOPO	4%	149%	0%	1%	0%
TSHUAPA	2%	59%	0%	0%	0%
Grand Total	5%	92%	10%	27%	16%

3.4. Bilan alimentaire national

Tableau 27 : Bilan alimentaire national

République Démocratique du Congo, bilan alimentaire-campagne agricole 2017/18				
Postes	Total céréales (maïs, riz, millet, sorgho)	Total légumineuses (haricot, arachide, soja, niebe)	Total tubercules (manioc, patate douce, taro, pomme de terre)	Total
Population au 30/06/2018				97 700 000
1.Disponibilité	2760994	718425	20282887	23762305
Production brute	3151542	2288790	21968447	27408780
Production disponible	2760994	718425	20282887	23762305
Stocks au 30/06/2018				0
Stocks paysans	0	0	0	
Stocks commerçants		0	0	
Stocks institutionnels	0	0	0	
Autres stocks	0	0	0	
2.Besoins	14526132	4428518	13189500	32144151
Norme de consommation (kg/hbt/an)	144	43	135	
Consommation humaine	14068800	4220640	13189500	31478940
Stocks finaux				665211
Stocks paysans	0	0	0	
Stocks commerçants	457332	0		457332
Stocks institutionnels	0	207878		207878
Autres stocks				0
3.Excéderent (+) Déficit (-) brut	-10850474	-3502215	7093387	-7259302
4.Solde import-export	239750	2263	9997	252010
Importations commerciales prévues	240000	2263	9997	252260
Aides prévues	50000	15000	0	65000
Exportations prévues	250	0		250
5.Excéderent (+) déficit (-) net	-10560724	-3484952	7103383	-6942292
6.Disponibilité apparente (kg/hbt/an)	28	7	208	243

Le bilan alimentaire national indique un solde négatif de 6.9 millions de tonnes, soit un déficit net de -22%. La disponibilité apparente de produits alimentaires de base est de 243 Kg/hbt/an, dominé par le manioc dont 208kg/. Ce bilan confirme que l'insécurité alimentaire est davantage est un problème d'accès que de disponibilité. Par ailleurs, ce bilan pose la question de la qualité de la nourriture disponible. Le manioc, non fortifiée, mal transformé (cyanure) ne peut assurer une alimentaire riche et diversifiée. De plus, le déficit en légumineuse, principale source de protéines végétales en milieu rural, est important ; environ -83%.

3.5. Demandes potentielles

La demande globale représente la demande des ménages agricoles dont la production propre ne couvrent pas tous les besoins et celle des ménages non agricoles.

La demande globale pour les céréales est estimée à environ 18,7 millions de tonnes contre 12,6 millions pour le manioc. La demande globale est le haricot est estimée à 2,7 millions de tonnes tandis que celle de l'arachide est d'environ 2,4 millions de tonnes.

Cette demande est exprimée aussi bien dans les zones rurales que dans les villes.

La demande des ménages ruraux pour les céréales est estimée à environ 12,5 millions de tonnes contre 6,2 million tonnes pour les zones urbaines. A l'opposée, l'essentielle de la demande de manioc est exprimée par les ménages urbains qui auront besoin de 9,8 million de tonnes contre 2,8 millions pour les ménages ruraux.

La demande pour le haricot pour les populations rurales est estimée à 1,8 millions de tonnes contre 0,9 millions pour les ménages urbains. La demande pour ces derniers pour l'arachide est estimée à 0,9 millions de tonnes contre 1,5 millions de tonnes pour les ménages ruraux.

Enfin, la demande de pomme de terre pour les ménages ruraux est estimée à 0,2 millions de tonnes. La demande des ménages urbains représente la même quantité.

3.6. Offre potentielle de céréales commercialisables

Tableau 28 : Taux de commercialisation des produits alimentaire de base

Provinces	Mais	Riz	Haricot	Manioc	Niebe	Arachide	Soja	Patate_douce
BAS-UELE	22,5	0,0	0,0	11,8	20,0	15,0	0,0	15,5
EQUATEUR	60,1	57,7	37,7	36,2	14,5	58,7	36,3	32,2
HAUT-KATANGA	54,3	44,5	50,5	45,8	17,8	72,7	46,8	33,0
HAUT-LOMAMI	53,4	21,0	16,0	44,0	43,2	55,6	16,0	26,6
HAUT-UELE	38,7	39,8	42,8	33,8	0,0	41,8	26,0	33,0
ITURI	44,8	37,2	55,2	37,3	22,5	51,1	39,2	48,7
KASAI	37,5	36,2	16,3	43,6	36,2	48,0	18,0	18,8
KASAI CENTRAL	51,3	62,3	27,1	52,2	52,5	60,2	35,1	21,8
KASAI ORIENTAL	58,0	54,0	47,0	45,0	42,0	57,0	0,0	22,0
KONGO CENTRAL	42,5	24,0	28,6	46,5	5,5	48,5	4,5	0,0
KWANGO	16,2	14,1	40,5	10,2	19,9	39,1	13,8	12,2
KWILU	54,0	36,0	27,0	48,0	38,0	59,0	40,0	52,0
LOMAMI	39,0	51,0	30,0	41,4	46,0	46,0	53,0	54,0
LUALABA	41,5	31,5	40,2	32,5	0,0	46,2	7,5	6,7
MAI-NDOMBE	69,1	64,6	24,3	36,9	23,5	55,0	15,1	52,9
MANIEMA	50,9	51,6	10,0	22,9	52,9	54,5	16,7	8,7
NORD-KIVU	42,4	42,0	39,9	38,7	0,0	43,6	46,9	33,2
NORD-UBANGUI	44,2	45,6	32,0	38,4	11,0	56,2	9,0	0,0
SANKURU	38,2	34,2	15,8	37,3	29,3	44,3	7,8	7,0
SUD-KIVU	46,0	38,5	29,5	31,2	0,9	49,7	29,6	26,1
SUD-UBANGI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TANGANYKA	10,1	2,0	1,6	4,0	0,0	1,2	0,0	0,0
TSHOPO	63,6	53,5	0,0	33,3	6,6	43,6	8,6	0,0
TSHUAPA	62,5	57,5	0,0	30,0	45,0	45,0	37,5	35,0
Grand Total	44,6	38,2	26,6	34,2	20,5	47,0	20,3	21,9

Les paysans commercialisent, par ordre d'importance, l'arachide (47%), maïs (44%), le riz (36%) , le

manioc (34%) et le haricot. Ces résultats confirment le rôle alimentaire du manioc qui occupe une place importante dans l'autoconsommation des agriculteurs.

Au niveau provincial, le Mai-Ndombe, la tshopo, la Tshuapa et l'équateur, commercialisent environ 2/3 de la production de maïs, soit respectivement, 69%, 63%, 62% et 60%. En ce qui concerne la production du Manioc, le Kwango qui est la principale province productrice ne commercialise que 10% de sa production et le reste est destiné à la consommation.

La culture de l'arachide joue un rôle important dans l'économie des ménage, principalement dans les province du Haut-Katanga et du Kasaï central où respectivement 72% et 60% de la production est commercialisée.

4. Fonctionnement des marchés

4.1. Offre en céréales, en légumineuses et plantes à tubercules

Tableau 29 : Offres globaux de céréales, légumineuses et de plantes à tubercules

Offre global	Céréales	Manioc	Haricot	Arachide	Pomme de terre
BAS-UELE	4139,2	137227,4	0,0	1515,0	0,0
EQUATEUR	62422,7	328502,1	2716,2	31346,5	13715,7
HAUT-KATANGA	28709,6	494171,2	4666,1	9482,0	16715,1
HAUT-LOMAMI	59956,0	435567,9	4360,8	3436,9	13,2
HAUT-UELE	46321,2	1264176,4	9111,2	23345,6	13574,0
ITURI	73294,8	592840,9	24139,3	37297,7	557,5
KASAI	63016,2	391267,7	965,9	7242,2	0,0
KASAI CENTRAL	107749,7	865608,9	4503,1	23834,2	782,5
KASAI ORIENTAL	50825,8	175410,9	10362,2	34868,9	0,0
KONGO CENTRAL	95477,7	979244,1	14126,3	84635,1	0,0
KWANGO	30493,5	214274,0	11575,3	261860,8	132,8
KWILU	136719,6	921822,2	21097,9	110864,3	0,0
LOMAMI	109375,3	629320,3	1627,2	38096,6	227,5
LUALABA	67066,8	1154649,4	36163,3	9722,2	0,0
MAI-NDOMBE	155019,9	1773275,8	17340,2	58919,4	0,0
MANIEMA	122494,0	245857,6	52,5	11593,2	0,0
NORD-KIVU	90893,1	142591,7	40233,4	2195,4	27567,9
NORD-UBANGUI	53378,8	755754,1	46886,0	20003,8	0,0
SANKURU	219070,1	695028,3	33835,1	32926,3	0,0
SUD-KIVU	188822,4	2229851,1	28334,0	33000,4	129039,1
SUD-UBANGI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TANGANYKA	1626,5	166893,6	86,4	14,1	0,0
TSHOPO	123913,1	886456,5	0,0	1523,8	0,0
TSHUAPA	21263,9	82443,0	0,0	24,6	0,0
Grand Total	1912049,8	15562235,0	312182,4	837749,3	202325,2

L'offre global de céréales est estimée à 1,9 millions de tonnes contre 15,6 millions de tonnes pour manioc. Environ 300 000 tonnes de haricot et 800 000 tonnes d'arachide pourraient être disponibles sur les marchés.

Plus de 200 000 tonnes de pomme de terre seraient commercialisables pour la campagne agricole 2017/2018.

4.2. Fonctionnement des marchés et évolution des prix des produits alimentaires de base

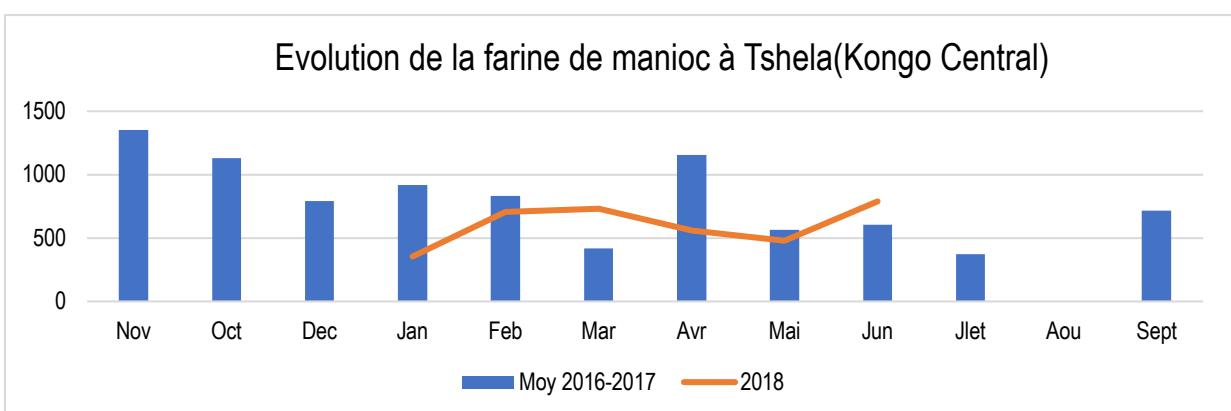
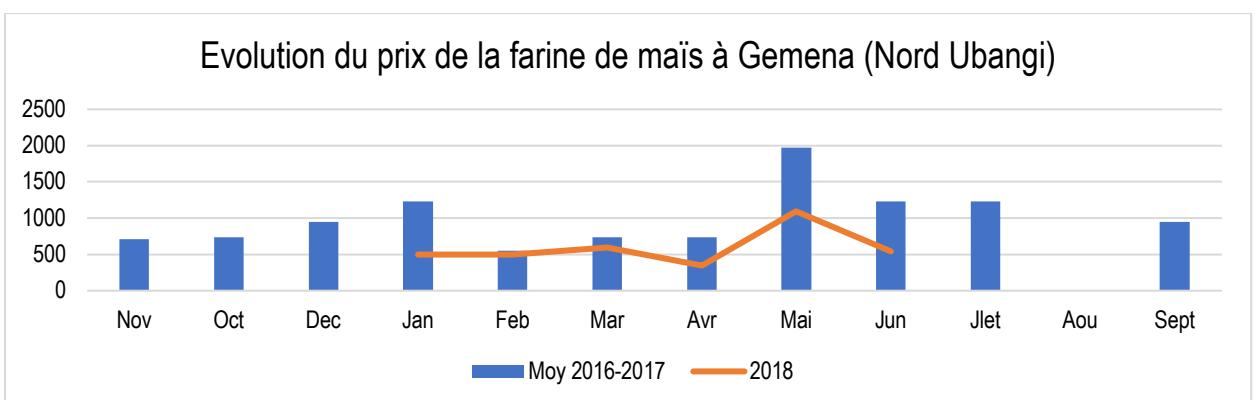
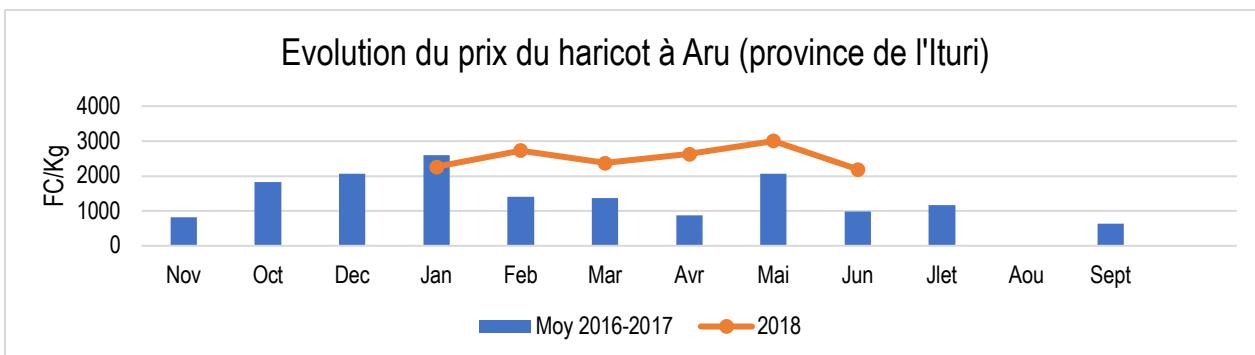
Les marchés visités au cours de la mission conjointe fonctionnent normalement. Les marchés se tiennent de manière hebdomadaire ou bihebdomadaire. Ils sont organisés à des jours fixes, certains ne sont pas structurés. Les marchés localisés autour des bassins de production, des zones urbaines et le long des grands axes se tiennent de façon quotidienne.

Tableau 30 : Fonctionnement des marchés ruraux

POOL	PROVINCE	NOMBRE		RESULTATS PAR PROVINCES			RESULTATS POOLS		
		TERRITOIRE	D'ENQUETES	Hebdomadaire ou bihebdomadaire	quotidien	Non défini	Hebdomadaire ou bihebdomadaire	quotidien	Non défini
POOL OUEST	KONGO CENTRAL	2	2	50%	50%	0%	58%	35%	5%
	KWANGO	4	5	40%	60%	0%			
	KWILU	1	1	100%	0%	0%			
	MAI-NDOMBE	5	10	40%	30%	20%			
POOL CENTRE	KASAÏ	2	5	40%	40%	20%	48%	48%	4%
	KASAÏ CENTRAL	1	2	100%	0%	0%			
	KASAI ORIENTAL	3	4	25%	75%	0%			
	LOMAMI	4	5	75%	25%	0%			
	SANKURU	1	1	0%	100%	0%			
POOL EST	MANIEMA	3	9	23%	33%	44%	74%	11%	15%
	NORD KIVU	3	8	100%	0%	0%			
	SUD KIVU	3	3	100%	0%	0%			
POOL SUD	HAUT-KATANGA	4	8	12%	88%	0%	12%	68%	20%
	HAUT-LOMAMI	5	5	20%	0%	80%			
	LUALABA	5	6	16%	84%	0%			
	TANGANYIKA	1	1	0%	100%	0%			
POOL NORD	EQUATEUR	2	3	50%	50%	0%	49%	47%	4%
	NORD-UBANGUI	3	3	33%	67%	0%			
	SUD-UBANGI	4	8	63%	25%	12%			
	MOYENNE NATIONALE						48%	42%	10%

Par semaine, les populations locales et des villages avoisinants qui fréquentent au moins un marché rural pour y vendre ou acheter les produits agricoles et d'élevage pour faire face à leurs besoins alimentaires de base.

Le Gouvernement de la RDC a mis en place un système national de suivi des prix des produits alimentaires de base. En moyenne, 350 marchés sont suivis chaque mois sur les 145 territoires que compte le pays. Sur chaque, au moins commerçants sont contactés, par téléphone. Ce système de suivi, dénommé « mKengela » est géré par la Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement (CAID) depuis mai 2016. Il bénéficie de l'appui technique du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Ce système est une adaptation du mVAM tel que développé par le PAM.



Les prix des principaux produits agricoles connaissent une hausse pendant le premier semestre de l'année 2018 (riz, maïs, manioc et haricot) dans les bassins Nord, Centre et Ouest. Dans le bassin Sud, le prix du riz qui a connu une hausse plus prononcée. Dans le bassin Est, les prix du haricot et du riz ont enregistrés les hausses les plus importantes.

Le prix du bétail, notamment des chèvres a suivi la même tendance à la hausse dans 20 provinces sur les 25 provinces (Kinshasa exclue) durant le premier semestre de l'année 2018.

Cette hausse est plus prononcée dans les bassins Centre, Sud, Ouest et nord. Dans le bassin Est, seule la province du Maniema a enregistré une hausse sensible du prix des chèvres.

La tendance des prix des produits alimentaires est à la hausse pour les six prochains mois. En effet, au cours des discussions de groupe, 80% des informateurs clés déclarent que les prix continueront d'augmenter dans les six prochains mois contre seulement 2% qui envisagent une baisse. 18% des informateurs clés anticipent une stabilité des prix. Cette tendance à la hausse des prix des produits

agricoles et bétails est plus prononcée dans les provinces du Sud, Centre et Ouest. Elle l'est moins dans les provinces du Nord.

Tableau 31 : Tendance des prix des produits alimentaires de base

POOL	PROVINCE	NOMBRE		RESULTATS PAR PROVINCES			RESULTATS POOLS	
		TERRITOIRE	D'ENQUETES	PRIX HAUSSE	PRIX STATIONNAIRES	PRIX BAISSE	PRIX HAUSSE	PRIX STATIONNAIRES
POOL OUEST	KONGO CENTRAL	2	2	50%	50%	0%	73%	27%
	KWANGO	4	6	75%	25%	0%		
	KWILU	1	1	0%	100%	0%		
	MAI-NDOMBE	3	10	83%	17%	0%		
POOL CENTRE	KASAÏ	2	5	80%	0%	20%	97%	0%
	KASAÏ CENTRAL	2	2	100%	0%	0%		
	KASAÏ ORIENTAL	3	3	100%	0%	0%		
	LOMAMI	5	6	100%	0%	0%		
	SANKURU	1	1	100%	0%	0%		
POOL EST	MANIEMA	3	9	100%	0%	0%	95%	0%
	NORD KIVU	3	8	100%	0%	0%		
	SUD KIVU	4	4	75%	0%	25%		
POOL SUD	HAUT-KATANGA	3	8	100%	0%	0%	100%	0%
	HAUT-LOMAMI	5	5	100%	0%	0%		
	LUALABA	5	6	100%	0%	0%		
	TANGANYIKA	1	1	100%	0%	0%		
POOL NORD	EQUATEUR	2	3	100%	0%	0%	38%	62%
	NORD-UBANGUI	4	4	50%	0%	50%		
	SUD-UBANGI	4	10	38%	62%	0%		
	MOYENNE NATIONALE						80%	18%

Au cours de la période, les marchés ont été soumis à divers contraintes. En effet, 70% de problèmes de commercialisation sont liés au mauvais état des routes et voies de dessertes agricoles, 9% à l'insécurité, 8% aux tracasseries administratives, 8% au problème de stockage et 5 % au manque d'encadrement. Le problème d'insécurité est plus prépondérant dans les bassins Centre, à l'Est et au Sud.

Tableau 32 :Contraintes à la commercialisation

PO OL	PROVINCE	Nb. territoire		RESULTATS PAR PROVINCES					RESULTATS POOLS				
		Tot	sui vis	1	2	3	4	5	Manque encadrement	Mauvais état routes	Absence points stockage	tracass eries	Inséc urité
POOL OUEST	KONGO CENTRAL	1	1	0 %	100 %	0 %	0%	0%	8%	79%	13%	0%	0%
	KWANGO	1	2	0 %	50 %	50 %	0%	0%					
	KWILU	1	1	0 %	100 %	0 %	0%	0%					
	MAI- NDOMBE	3	9	0 %	100 %	0 %	0%	0%					
POOL CENTRE	KASAÏ	1	3	0 %	67 %	33 %	0%	0%	0%	53%	7%	30%	10%
	KASAÏ CENTRAL	1	2	0 %	0%	0 %	50 %	50 %					
	KASAÏ ORIENTAL	1	1	0 %	0%	0 %	100 %	0%					
	LOMAMI	5	5	0 %	100 %	0 %	0%	0%					
	SANKURU	1	1	0 %	100 %	0 %	0%	0%					
POOL EST	MANIEMA	3	6	0 %	66 %	33 %	0%	0%	0%	67%	11%	11%	11%
	NORD KIVU	3	3	0 %	33 %	0 %	33 %	33 %					
	SUD KIVU	3	3	0 %	100 %	0 %	0%	0%					
POOL SUD	HAUT- KATANGA	3	3	33 %	33 %	34 %	0%	0%	8%	58%	9%	0%	25%
	HAUT- LOMAMI	5	5	0 %	100 %	0 %	0%	0%					
	LUALABA	2	2	0 %	100 %	0 %	0%	0%					
	TANGANYI KA	1	1	0 %	0%	0 %	0%	100 %					
POOL NORD	EQUATEUR	2	2	0 %	100 %	0 %	0%	0%	8%	92%	0%	0%	0%
	NORD- UBANGUI	1	1	0 %	100 %	0 %	0%	0%					
	SUD- UBANGI	3	4	25 %	75 %	0 %	0%	0%					
MOYENNE NATIONALE								5%	70%		8%	8%	9%

L'approvisionnement des marchés au cours des six prochains mois a été discuté lors des entretiens avec les informateurs. Les discussions de groupes montrent que l'approvisionnement dépendra en grande partie de la production locale. La diversification des sources d'approvisionnement par les commerçants d'une part et d'autre part l'augmentation de la production par les producteurs sont les deux stratégies adoptées pour assurer un approvisionnement régulier des marchés. Par ailleurs, les discussions de groupe indiquent les perturbations climatiques pourraient affecter l'approvisionnement des marchés, soit par la baisse de la production locale, soit par la dégradation des routes d'approvisionnement.

Enfin, les interventions humanitaires sur les marchés devraient contribuer à améliorer l'approvisionnement sur les marchés.

Tableau 33. Approvisionnement pour les six prochains mois

POOL	PROVINCE	NOMBRE		RESULTATS PAR PROVINCES					RESULTATS POOLS				
		TERRITOIRE	D'ENQUETES	i)	ii)	iii)	iv)	v	i)	ii)	iii)	iv)	v)
POOL OUEST	KONGO CENTRAL	2	2	0%	0%	100%	0%	0%	24%	0%	63%	3%	11%
	KWANGO	4	4	25%	0%	50%	0%	25%					
	KWILU	1	1	0%	0%	100%	0%	0%					
	MAI-NDOMBE	3	10	70%	0%	0%	10%	20%					
POOL CENTRE	KASAÏ	2	5	20%	0%	0%	40%	40%	39%	0%	25%	8%	28%
	KASAÏ CENTRAL	1	2	0%	0%	0%	0%	100%					
	KASAÏ ORIENTAL	3	4	75%	0%	25%	0%	0%					
	LOMAMI	5	6	100%	0%	0%	0%	0%					
	SANKURU	1	1	0%	0%	100%	0%	0%					
POOL EST	MANIEMA	3	9	11%	0%	89%	0%	0%	12%	4%	46%	17%	21%
	NORD KIVU	3	8	25%	12%	0%	50%	13%					
	SUD KIVU	4	4	0%	0%	50%	0%	50%					
POOL SUD	HAUT-KATANGA	4	8	13%	25%	50%	0%	12%	32%	15%	42%	9%	3%
	HAUT-LOMAMI	5	5	80%	0%	0%	20%	0%					
	LUALABA	5	6	34%	33%	16%	17%	0%					
	TANGANYIKA	1	1	0%	0%	100%	0%	0%					
POOL NORD	EQUATEUR	2	3	100%	0%	0%	0%	0%	53%	0%	14%	17%	17%
	NORD-UBANGUI	4	4	25%	0%	25%	50%	0%					
	SUD-UBANGI	4	6	34%	0%	16%	0%	50%					
	MOYENNE NATIONALE								32%	4%	38%	11%	16%

LEGENDE:

- i = Accroître la sup/production/Diversifier
- ii=Importation
- iii=Difficile à prévoir/perturbation climatique
- iv=Assistance humanitaire
- v=Implication du gouvernement

4.3. Évolution des flux transfrontaliers des produits agricoles

L'analyse des échanges met en évidence trois types de flux : interne, entrant et sortant.

Flux internes

Les flux internes ont lieu généralement entre territoires de la même province ou entre province. Ces flux sont généralement appelés des transferts. Les transferts se font des bassins de production vers les marchés de collecte et/ou de consommation. Il s'agit généralement de flux courts, en raison du mauvais état des routes rurales. Par ailleurs, en raison des capacités de stockage faibles sur les marchés ruraux, l'approvisionnement se fait en flux tendu ; aucun nouvel approvisionnement n'est envisagé tant que tout le stock n'est pas épuisé. Cette stratégie a un impact élevé sur les fluctuations des prix. Elle renforce la spéculation et la hausse parfois injustifiée des prix des produits alimentaires de base sur les marchés. Par ailleurs, les limitations de sortie des produits alimentaires sont parfois décidées par les autorités locales, notamment les administrateurs de territoires et les gouverneurs.

Flux entrant

Tableau 35 : Importation de produits alimentaires en RDC

Pays d'origine/produits importés (OFIDA 2015)	Qté en Kg
Rwanda	8680447
Farine de froment (ble) ou de meteil	3849582
Farine de maïs	4394389,5
Farines d'autres céréales autres que de	158000
Farines de froment (ble) ou de meteil	111125
Farines, semoules et poudres de sagou ou de	47000
Fèves de soja, même concassées de semence	3250
Grains de maïs, travailles	117100
Ouganda	5527634
Farine de fèves de soja	641012
Farine de froment (blé) ou de méteil	2299020
Farine de maïs	2388870
Farine, semoule et poudre	2550
Farines d'autres céréales autres que de	6000
Farines de froment (blé) ou de méteil	25000
Grains de maïs, travailles	165182
Afrique du Sud	2466691
Autres haricots non congelés	2124
Farine de fèves de soja	9057
Farine de froment (blé) ou de méteil	35303
Farine de maïs	1764770
Farine et agglomères sous forme de pellets de luzerne	3325
Farine, semoule et poudre	590
Farines d'autres céréales autres que de froment (blé) ou de méteil	4934
Fèves de soja, même concassées de semence	565000
Haricots en grains non congelés	591
Pommes de terre congelées	3510
Pommes de terres non congelées	77487
Zambie	1184887
Farine de fèves de soja	500000
Farine de froment (blé) ou de méteil	88755
Farine de maïs	580875
Farines d'autres céréales autres que de	3010
Grains de maïs, travailles (mondes,perles,tranches,concasses,...)	3240
Haricots en grains non congelés	7
Pommes de terres non congelées	9000
Tanzanie, République-unie de	1108975
Farine de froment (blé) ou de méteil	1108975
Namibie	2400
Pommes de terres non congelées	2400

Les flux entrant sont des importations des pays voisins. La RDC importe principalement des céréales (farine de maïs et riz). Les importations de la Zambie alimentent principalement le bassin Sud, notamment la province du Haut-Katanga. En plus de la Zambie, la farine de maïs est importée à partir de la Tanzanie et du Rwanda. Ces dernières importations alimentent principalement le bassin Est : Tanzanie vers le Tanganyika et Rwanda vers le Nord et Sud Kivu. Les discussions avec les informateurs clés n'ont permis d'estimer avec précision les flux entrants à partir du Rwanda. En plus des commerçants, les acteurs humanitaires importent également de céréales (maïs et riz).

Selon diverses sources, le pays importerait 100 à 200 milles tonnes de céréales par an. A titre indicatif, en 2015, selon l'OFIDA, le pays aurait importé 240 000 tonnes de céréales. Cette valeur des importations a été utilisée pour estimer les bilan céréaliers et alimentaires.

Par ailleurs, les acteurs humanitaires pourraient importer approximativement 50 000 tonnes de céréales d'ici décembres 2018.

En plus des céréales, le pays importe également des légumineuses et des tubercules (principalement la pomme de terre). En 2015, le pays aurait importé 2263 tonnes de légumineuses et 9997 tonnes de pommes de terre.

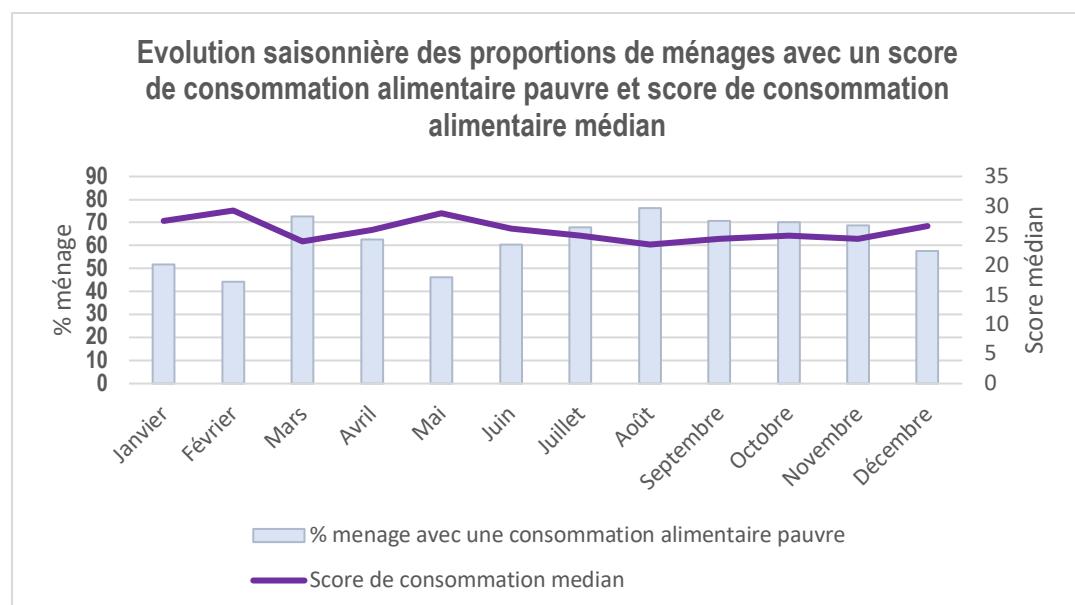
Flux sortant

L'analyse du taux de couverture et de l'autonomie de couverture des besoins confirme la tendance à l'exportation du manioc. Le pays approvisionne les pays voisins, notamment avec l'Angola, le Sud Sudan, la Centrafrique et le Congo Brazaville. Ces flux sont difficilement quantifiables en raison de la faiblesse des services de contrôle aux frontières et du caractère informel des échanges régionaux. Les populations vivant de part et d'autre des frontières partagent un fond culturel commun qui favorise ces échanges transfrontaliers.

En plus du manioc, la RDC exporte des céréales, notamment le sorgho. En 2015, le pays a exporté 250 tonnes de céréaliers, principalement vers l'Ouganda.

4.4. Zones et populations à risque identifiées

4.4.1. Consommation alimentaire et résultats de l'IPC 16ème cycle



Le système de suivi de la sécurité alimentaire mis en œuvre par le CAID en partenariat avec le PAM suit l'évolution du score de consommation alimentaire depuis 2014 dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Tanganyika, Ituri, Kasaï, Kasaï Central et l'Equateur.

L'analyse met en évidence une situation alimentaire globalement dégradée dans le pays. Environ deux ménages sur trois ont une consommation alimentaire peu diversifiée, réduit à trois groupes d'aliments, notamment les tubercules (ou céréales), les légumes (feuilles de manioc, de patate douce) et d'huile de palme. Par ailleurs, l'analyse montre d'une proportion élevée de ménages se procure difficilement des aliments riches et variés d'août à novembre.

4.4.2. Situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans

La situation nutritionnelle des enfants de moins de est préoccupante.

La malnutrition aiguë global affecte 8% des enfants de moins de cinq ans selon UNICEF. Des disparités importantes sont observées d'un territoire à l'autre. Les données disponibles (2015-2016) indique que le taux de malnutrition aiguë globale est supérieur à 10% dans 26 territoires sur 37.

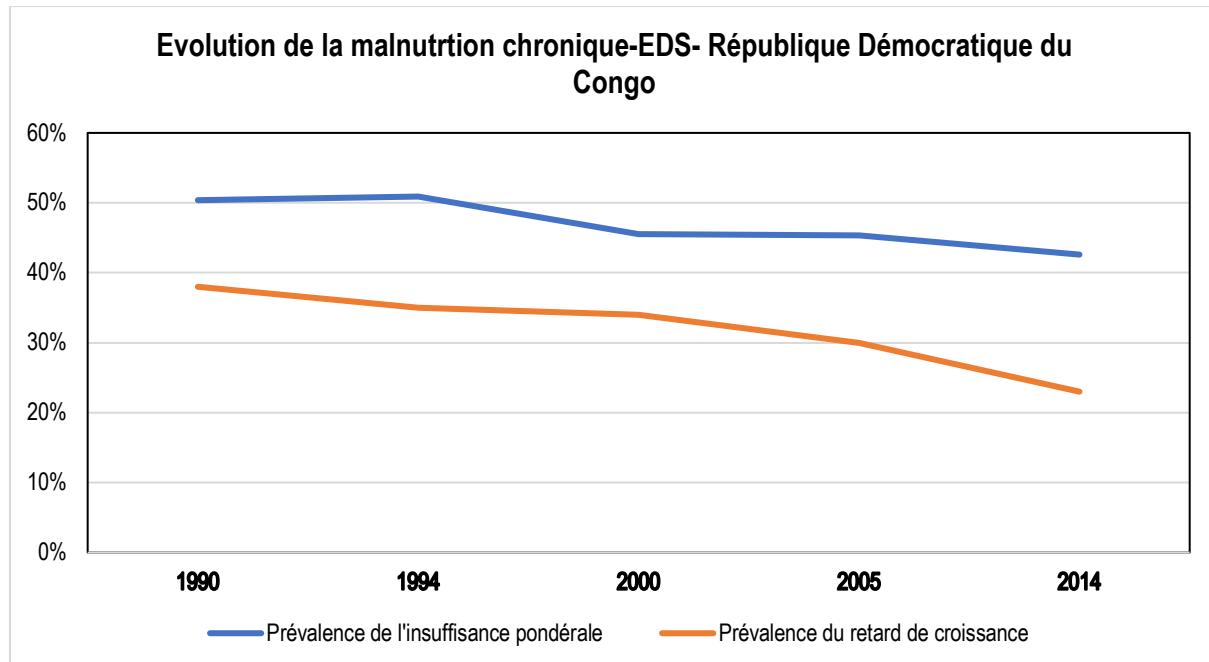
Tableau 36 : prévalence de la malnutrition aiguë globale par territoire en 2015/2016

Province	Territoire_Commune	MAG (%)
BAS-UÉLÉ	AKETI	12%
EQUATEUR	BIKORO	21%
HAUT-KATANGA	PWETO	15%
ITURI	IRUMU	11%
KASAÏ	TSHIKAPA	16%
KASAÏ	MWEKA	15%
KASAÏ	TSHIKAPA	13%
KASAÏ	DEKESE	12%
KASAÏ	TSHIKAPA	11%
KONGO CENTRAL	SONGOLOLO	14%
KWANGO	FESHI	16%
KWANGO	KASONGO-LUNDA	12%
KWILU	MASI-MANIMBA	17%
KWILU	BAGATA	16%
KWILU	MASI-MANIMBA	10%
LULUA	DIBAYA	14%
SANKURU	KOLE	18%
TANGANYIKA	MANONO	13%
TANGANYIKA	MANONO	11%
TSHOPO	UBUNDU	14%
TSHOPO	BANALIA	11%
TSHOPO	ISANGI	10%
TSHUAPA	BOKUNGU	13%

Environ 43% des enfants de moins cinq souffrent de la malnutrition chronique. 6 provinces sur 26 ont des prévalences supérieures à 50% lequel est considéré comme un seuil d'urgence et 14 des 26 provinces représentent plus de 40% des enfants souffrant de malnutrition. La situation de malnutrition chronique en RDC a stagné dans le 15 dernières années: la prévalence a changé de 38% chez les

enfants moins de 71 ans en 2001 à 47% en 2007 et 43% en 2013-2014.

Selon les résultats de l'étude sur le coût de la faim, les pertes totales associées à la sous-nutrition sont estimées à 1.636,9 milliards de CDF ou 1.771 millions de dollars pour l'année 2014. Ces pertes correspondent à 4,56 % du PIB pour la même année. L'élément le plus important dans ces coûts est la perte de productivité potentielle en raison de la mortalité associée à la sous-nutrition.



5. Conclusion et recommandations

De l'analyse des résultats de cette mission conjointe de suivi de la campagne agricole, les messages clés ci-dessous ont été élaborés :

- La production céréalière brute est estimée à 3,2 million T pour l'année de consommation 2017/2018. Elle comprend 2,4 million T de maïs, 0,6 million T de riz, 0,085 million T de sorgho, 0,016 million T de millet. Comparée à la moyenne 2013-2016, la production du maïs est passée de 2,8 million T à 2,4 million T, soit une baisse d'environ -15%. De même, la production totale de riz est passée de 1,8 million T à 0,6 million T soit une baisse de production de -64%. La production brute de manioc est passée de 29,8 million à 18,5 million de tonnes, soit une baisse de 37%.
- Le déficit alimentaire du pays serait d'environ 6,9 million de tonnes, soit -22% des besoins alimentaires nationaux. Le pays est largement déficitaire en céréales (-10,7 million de tonnes, soit 83%).
- Les bilans céréaliers et alimentaires confirment que l'insécurité alimentaire est davantage un problème d'accès que de disponibilité. Par ailleurs, ce bilan pose la question de la qualité de la nourriture disponible. Le manioc, non fortifiée, mal transformé (cyanure) ne peut assurer une alimentaire riche et diversifiée.
- Le taux de couverture par province des besoins alimentaires est faible pour les céréales et les légumineuses. Plus de 90% des territoires sont déficitaires pour le haricot (93%) et les céréales (99%). L'autonomie alimentaire, qui représente la capacité d'un ménage agricole à vivre à partir de sa propre production est également faible pour les principales cultures à l'exception du manioc. La production propre de céréales ne couvre que 5% et 10% des besoins de consommation des ménages respectivement pour les céréales et le haricot.

- Les marchés ruraux fonctionnent bien. Les prix des produits alimentaires sont élevés et la tendance générale est à la hausse. 70% de problèmes de commercialisation des produits alimentaires de base sont liés au mauvais état des routes et voies de dessertes agricoles, 9% à l'insécurité, 8% aux tracasseries administratives, 8% au problème de stockage et 5 % au manque d'encadrement. Le problème d'insécurité est plus prépondérant dans les bassins Centre, à l'Est et au Sud.
- La malnutrition aiguë global affecte 8% des enfants de moins de cinq ans selon UNICEF. Des disparités importantes sont observées d'un territoire à l'autre. Les données disponibles (2015-2016) indique que le taux de malnutrition aiguë globale est supérieur à 10% dans 26 territoires sur 37
- 43% des enfants de moins cinq souffrent de la malnutrition. 6 provinces sur 26 ont des prévalences supérieures à 50% lequel est considéré comme un seuil d'urgence. Selon les résultats de l'étude sur le coût de la faim, les pertes totales associées à la sous-nutrition sont estimées à 1.636,9 milliards de CDF ou 1.771 millions de dollars pour l'année 2014. Ces pertes correspondent à 4,56 % du PIB pour la même année. L'élément le plus important dans ces coûts est la perte de productivité potentielle en raison de la mortalité associée à la sous-nutrition.
- Environ deux ménages sur trois ont une consommation alimentaire peu diversifiée, réduit à trois groupes d'aliments, notamment les tubercules (ou céréales), les légumes (feuilles de manioc, de patate douce) et d'huile de palme. Plus de 15 millions de personnes en crise alimentaire- selon les résultats préliminaires de l'IPC de juin 2018, 15,6 millions de personnes sont en crise alimentaire. L'analyse des résultats de l'IPC met en évidence des disparités importantes entre provinces. En effet, 60% des personnes en crise alimentaire sont concentrées dans seulement quatre provinces: 22% en Ituri 15% au Nord Kivu, 12% au Kasai et 11% au Tanganyika.
- Comparé à juin 2017, le nombre de personnes en crise alimentaire est passé de 7,7 millions à 15,6 million, soit une hausse de plus de 100%.
- Pour un paysan, les pertes de récoltes causées par les attaques de la chenille légionnaire d'automne sont estimées à 45% en moyenne ; en autres termes, le pays a perdu environ 0,9 millions de tonnes de maïs du fait des attaques de la chenille légionnaire d'automne. Pour un prix moyen de 588 Francs congolais (0,38 USD) par kilogramme, la perte totale est estimée à 357 000 000 UDS en 2017/2018. Comparées à la campagne agricole 2017/2017, les pertes sur les récoltés ont augmenté de 17%. Ces résultats confirment l'absence de stratégies de gestion appliquée aux infestations de la chenille légionnaire d'automne en RDC.

Aux regards des faiblesses observées au niveau du système national en matière de protection des végétaux, produits végétaux et autres articles réglementés, nous proposons, entre autres, ce qui suit :

1. L'organisation dans l'urgence d'un atelier d'élaboration d'un plan national de riposte contre cette légionnaire en intégrant toutes les parties prenantes de la sécurité alimentaire ;
2. La prise en compte par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers le Ministère de l'Agriculture, des questions phytosanitaires avec la même urgence que les questions de Santé publique ;
3. Le renforcement des capacités des agents du Ministère de l'agriculture dans le diagnostic des maladies et ravageurs des cultures à travers l'Initiative Plantwise en RD Congo par :
 - La formation des docteurs des plantes ;
 - L'élaboration des listes des organismes nuisibles ;
 - L'élaboration de la cartographie des organismes nuisibles ;
 - Le développement des matériels de vulgarisation ;
4. Une forte sensibilisation de la population en utilisant tous les supports médiatiques disponibles (Radios, TV, églises, écoles, journaux, théâtre, etc.) en vue d'informer, d'attirer l'attention, de stimuler l'application de bonnes pratiques de prévention, de surveillance, de protection des cultures et de faire connaître les ravageurs

et leurs impacts aux communautés ;

5. L'organisation d'une formation des formateurs sur les techniques de lutte intégrée contre tous les fléaux ci-haut mentionnés, en particulier le Spodoptera frugiperda et répliquer cette formation dans les pays au profit des techniciens et producteurs ;
6. La poursuite de l'enquête et de l'évaluation de l'impact de cette chenille dans les territoires non encore couverts par cette enquête ;
7. L'élaboration d'une note d'informations générales sur la Chenille légionnaire d'automne et son impact sur l'économie, la sécurité alimentaire ; la diffuser auprès des parties prenantes en vue d'assurer le plaidoyer pour une mobilisation des ressources nécessaires devant permettre une riposte adéquate contre ce fléau ;
8. La création d'une plateforme multisectorielle opérationnelle pour le suivi des interventions sur la chenille légionnaire d'automne ;
9. L'implication des Producteurs et les Organisations Paysannes dans les activités de recherche de solutions ;
10. Le renforcement de la collaboration avec les institutions spécialisées dans le diagnostic des organismes nuisibles (FAO, PAM, CABI, IITA, INERA, UNIVERSITES etc...) par la signature des protocoles de partenariat.
11. Vulgariser tous les outils y compris ODK et FAMEWS utilisés dans cette campagne auprès des différents acteurs dans la campagne agricole et la prévention des fléaux ;
12. Institutionnaliser les missions conjointes liées à la campagne agricole ;

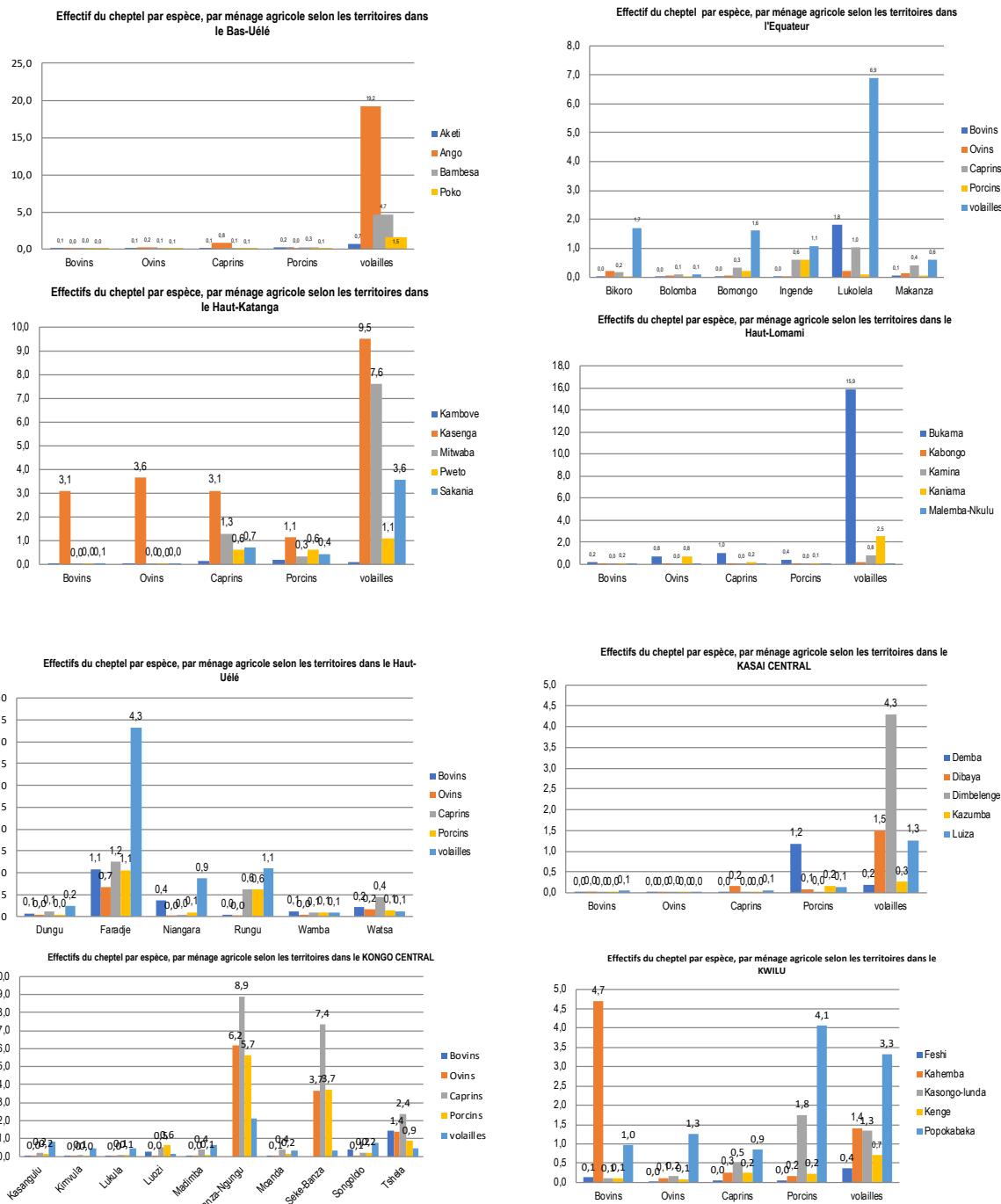
Enfin, nous lançons un appel pressent à tous nos Partenaires Techniques et Financiers du secteur agricole en vue de leur implication dans la recherche des options de lutte contre les fléaux qui détruisent nos cultures et par voie de conséquence la sécurité alimentaire de nos populations en République Démocratique du Congo.

Références

1. Minplan,2016, Plan national stratégique de développement vision de la RDC horizon 2050 (PNSD), rapport inédit, Kinshasa, République Démocratique du Congo.
2. Mukwa, L.F.T., Vanhese, V., Gillis, A., Laboureau, N., Galzi, S., Romay, G., Kalonji-Mbuyi, A., Iskra-Caruna, M-L., Bragrad, C. (2016), Low genetic diversity of Banana bunchy top virus, with a Sub-regional pattern of variation, in Democratic Republic of Congo, Virus genes DOI 10.1007/S11262-016-1383-1.
3. Mukwa, LFT., Mukendi, J., Adakate, F., Kalonji-Mbuyi, A., Ghimire, S., (2018), Molecular characterization of *Tuta absoluta* Meyrick (Lepidoptera: Gelechiidae) population present in commercial tomato in Hinterland of Kinshasa, Democratic Republic of Congo (manuscript submitted in Nature Scientific Reports).
4. Minplan, 2001, Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté version I (DSCRPI), document stratégique inédit, Kinshasa, République Démocratique du Congo.
5. Miniplant, 2006, , Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté version II (DSCRPII), document stratégique inédit, Kinshasa, République Démocratique du Congo.
6. Send, 2001, poverty and famine, ed.presse universitaire d'Oxford, royaume -unis.
7. www.faostat.org, 2013
8. Mahungu, N., Frangoie, A., Mukendi, D., Ndonda, A., Kayumba, T. & Kasongo, K. (2012). Développent des moyens de lutte contre le « Shimbu », cas de la culture du manioc au kasai oriental/RDC: Revue et contribution sur les moyens de lutte contre le complexe parasitaire shimbu. In: Proceedings of the 11th triennial Symposium of the ISTRC-AB held at Memling Hotel: tropical roots and tuber crops and the challenges of globalization and climate changes, (pp. 367-375), 4-8 October, Kinshasa, Democratic Republic of Congo.
- 9.

Annexes

ANNEXE 1: Évaluation de la production animale par ménage et par territoire



ANNEXE 2: Situation climatique (pluviométrie) des quatre dernières années. Sources des données Mettsat, 2018

